MODIFICATION 2 DU NOUVEAU PROGRAMME POLITIQUE DE LA VILLE 2017-2020

Modification de Programme 2 Politique de la Ville 2017-2020

Hypothèse : 2017 :5 mois, 2018-2020 : années entières		2017-2020 financés par de Bruxelles- Caj	Cofinancements	Coût Total du Projet		
Programme Politique de la Ville 2017-2020 – Ville de Bruxelles	Frais de personnel	Frais de Fonctionnement				
Projet 2.1 Vers un mieux vivre ensemble mis en route par les maisons des Enfants	1.107.993	<mark>200.955</mark>	6.500	1.315.448	108.004	1.423.452
Projet 3.1 Equipe mobile d'aide-Maraude (Samu social de Bruxelles)	<mark>79.338,00</mark>		18.380,36	97.718	0	97.718
Projet 3.2 Insertion socio-Professionnelle en lien avec le logement			1.781.782,01	1.781.782,01	0	1.781.782,01
Projet 3.3 Vitrine aux Savoir -Faire	464.345	260.007	0	724.352	202.208	926.560
Projet 3.4 Utilisation Rationnelle de l'Energie CPAS	154.159	36.711	4.500	195.370	25.351	220.721
Projet 3.5 Hygiène	0	0	140.000	140.000	23.650	163.650
Projet 3.6 Bapa	346000	261890	17.833	625.723		625.723
Projet 4.1 Acquisitions de logements à rénover	0	0	2500000	2.500.000	0	2.500.000
Projet 6.1 Coordination	433.417	8.000	0	441.417	218.668	660.085
Total	2.510.265	1.858.037	3.453.508,01	7.821.810,01	577.881	8.474.678,01

Ville de Bruxelles - Politique de la Ville — 2017- 2020 Programme de revitalisation urbaine : PdV — Vers un mieux vivre ensemble mise en route par les Maisons des Enfants

Nom du projet : Vers un mieux vivre ensemble mise en route

par les Maisons des Enfants

Numéro du projet : 2.1

Date d'introduction de la fiche projet: 24/04/2020

A. PORTEUR DU PROJET

1. Identification du porteur de projet :

Nom du service : Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Maisons des Enfants Nom de la personne de contact: Saida BENGHALLAM – <u>saida.benghallam@brucity.be</u> – 02/279 59 27.

2. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
0	La Ville de Bruxelles	Financier et Opérationnel	- Cofinancement des frais de fonctionnement et d'investissements - Mise à disposition des locaux.
F	Bravvo Asbl	Opérationnel	- Activités passerelles communes - Engagement et suivi administratif d'une partie des animateurs et de l'agent de développement communautaire
F	Région de Bruxelles- Capitale	Financier	- Cofinancement du projet

B. CONCEPTION DU PROJET

3. Vers un mieux vivre ensemble mise en route par les Maisons des Enfants.

Les Maisons des Enfants situées sur la ZRU (*), réparties dans les quartiers comptant la plus forte proportion de jeunes et de populations précarisées, ont pour missions dans le cadre de ce projet de mettre en place des actions qui assurent :

- un accueil de qualité à destination des enfants habitant sur le territoire de la Ville de Bruxelles quelles que soient leur origine sociale, économique, culturelle et ethnique, leur sexe, leurs convictions philosophiques ou religieuses. Les activités proposées rencontrent un grand succès auprès des enfants qui fréquentent les Maisons des Enfants.
- La lutte contre l'exclusion et la dualisation sociale et tendre vers une égalité des chances par la promotion de la diversité et l'interculturalité. Les activités proposées doivent porter une attention particulière aux enfants les plus démunis du point de vue social, économique et culturel afin de donner à chacun ce dont il a besoin pour atteindre le même niveau que ceux plus favorisés au départ.
- Le maintien du lien social entre diverses composantes de la population à travers des partenariats locaux (ex : projet Zinneke Parade).
 - L'égalité des genres
 - La participation
- La lutte contre la pauvreté(activités gratuites et application d'un tarif préférentiel lors d'activités payantes pour les familles nombreuses et /ou en difficulté financière.
 - Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : OUI □ NON

Actuellement six postes d'animateurs des Maisons des Enfants sont financés par le subside Politique de la Ville. Nous souhaiterions engager :

- Un responsable de Maison des Enfants dans le quartier Nord : actuellement nous avons, un responsable qui gère deux Maisons des Enfants : Pôle Nord et Symphonie.

 Le nombre d'enfants augmentant chaque année dans ces deux structures et le déménagement prochainement de la Maison des Enfants Pôle Nord dans une infrastructure plus grande et plus adaptée à l'accueil des enfants nécessite la présence d'un responsable à temps plein dans chaque structure.
- Treize animateurs afin de permettre d'assurer la couverture optimale du territoire de la commune et d'intensifier le contenu des animations :

Les Maison des Enfants devront penser autrement l'accueil des enfants depuis le coronavirus : accueil de plus petits groupes afin de respecter les règles de distance sociale. De plus, durant les vacances, une grande partie des enfants qui fréquentent nos structures ne partiront pas à l'étranger (vers le pays d'origine). Tous les indicateurs tendent vers un prolongement de la fermeture des frontières. Nous risquons dès lors de connaître une explosion du nombre d'inscrits au sein de nos structures. Au vu des effectifs actuels, nous ne sommes pas en mesure d'assurer un accueil de qualité et surtout de garantir la sécurité au niveau de la santé de nos jeunes participants et de nos animateurs.. La distanciation sociale, entre autres, ne serait pas respectée. Pour ces raisons, le recrutement de treize animateurs nous permettrait de travailler dans de bonnes conditions tant au niveau qualité d'animation et d'accueil que de sécurité des enfants dont nous avons la charge.

L'engagement d'un responsable et de treize animateurs supplémentaires permettront de respecter les recommandations du gouvernement.

4. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Art.23 § 2. de l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017 :

les actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale et spatiale des quartiers et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles, visés à l'article 60, alinéa 1er de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens : 3° les actions ou opérations permettant l'animation des quartiers et le mieux-vivre ensemble

4 | Page

5. Quelle est l'origine du projet ?

A la différence des autres régions du pays, la Région bruxelloise et la Ville de Bruxelles connaissent un rajeunissement de leurs populations. La proportion, sur le territoire de la ville, des habitants de moins de 17 ans a augmenté entre 2002 et 2014 de 29% (soit une hausse 8.961 jeunes) et de 36% pour les enfants de 3 à 12 ans entre 2005 et 2015. Cette hausse est surtout marquée dans les quartiers précarisés et s'accompagne également d'une forte hausse des familles nombreuses. Il existe donc là un enjeu important en terme de dualisation ; la jeunesse de nos quartiers étant de plus en plus confrontée à moyen-long terme à un manque d'horizon (manque de repères, multiplication des échecs, manque de perspectives...). Le travail sur les valeurs, l'intégration dans des activités structurantes et émancipatrices (de par la pédagogie de projets, les thèmes abordés, la découverte) prend dès lors tout son sens par un travail le plus en amont possible, meilleur gage de vivre ensemble ensuite. Par ailleurs, tous les publics sont accueillis dans ces lieux, en termes d'origine sociale ou culturelle et même de handicap.

(*)

- La Maison des Enfants Françoise Dolto dans le quartier Senne.
- La Maison des Enfants Saint-André dans le quartier Sainte-Catherine.
- La Maison des Enfants Pôle Nord et Symphonie dans le quartier Nord.
- La Maison des Enfants « L'Horizon » à Laeken.

Le travail des animateurs des Maisons des Enfants vise, par le biais d'actions éducatives, créatives, sportives et socioculturelles à destination des enfants âgés de 6 à 12 ans, à favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, à faire prendre conscience et connaissance des réalités de la société, à avoir des attitudes responsables en participant à la vie sociale, économique et culturelle.

6. Public visé:

Le public cible est composé de garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, voire un an de plus ou de moins afin de coller à leur scolarité (enseignement primaire). L'inscription est obligatoire et la participation aux activités de base est gratuite. Une participation financière est demandée aux parents pour les activités payantes (1/3 du prix de l'activité). Les enfants sont d'origines diverses: belge, subsaharienne, marocaine, turque et de nouveaux arrivants venus des pays de l'est. Une grande majorité des familles sont nombreuses, monoparentales et bénéficient d'allocations sociales

7. Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité : .

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Renforcer la cohésion d'un quartier en difficultés (quartier Marie-Christine à Laeken) par : - Meilleure attractivité et amélioration de l'image du quartier - Renforcement du vivre ensemble entre toutes les composantes de la population, ainsi qu'avec les différents acteurs	- développer des projets communautaires en associant les acteurs de la vie locale - renforcer l'inclusion des nouvelles populations (primo-arrivants, nouveau quartier Tivoli) et leur participation à la vie du quartier.	 Projets collectifs développés Réseaux de partenaires (mobilisés et/ou créés) Partenariat avec les maisons d'enfants

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
locaux (associations, écoles, commerçants etc) - réduction de la dualisation entre le bas et le haut du quartier (notamment via un travail sur une identité commune et partagée)	- Créer des espaces	- Nombre
Favoriser la rencontre et la participation des groupes les plus précarisés à la vie socioculturelle et sportive	publics de rencontre et de loisirs dans les quartiers	d'ateliers/projets mis en place - Nombre de participants aux différents ateliers/projets - Mixité du public
Préparer les enfants à devenir des citoyens solidaires et responsables par la socialisation : - Lutte contre toute discrimination (égalité des genres,) - Lutte contre l'exclusion par la promotion de la diversité et de l'interculturalité - Lutte contre la pauvreté (application d'un tarif préférentiel pour les familles nombreuses et/ou en difficulté financière) La citoyenneté et éducation : - Respect des règles de vie en société - Respect de l'environnement - Développer la responsabilisation et l'autonomie - Transmettre des savoir-	 Favoriser les apprentissages et le respect des autres en mettant en place des jeux et ateliers basés sur des valeurs de respect et de solidarité (éducation à la citoyenneté) Développer la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Aiguiser sa curiosité naturelle et son sens critique à travers des activités ludiques, culturelles et sportives Proposer des activités d'informations préventives et éducatives Organiser des actions communes entre les Maisons des Enfants et les Centres de Jeunes (parrainage) afin de faciliter le passage des enfants vers les Centres de Jeunes. 	 Nombre d'ateliers/projets/projets passerelles mis en place Mixité du public Niveau de satisfaction et d'engagement du public Nombre de participants aux différents ateliers/projets Pourcentage des enfants ayant compris les enjeux de ces actions
faire et savoir-être		

8. Réalisations et actions proposées :

- Réalisation de projets collectifs, création de réseaux de partenaires.
- Organisation d'ateliers et projets socioculturels et sportifs qui visent la mixité et la participation des groupes les plus précarisés 2650 pour la période de 2017-2021.
- Mise en place d'ateliers de réflexion basés sur une démarche philosophique afin d'amener les jeunes à une plus grande ouverture d'esprit et de stimuler leur réflexion en les intéressant à différents thèmes comme la communication, le respect, la violence, l'identité, les normes : 26 ateliers /an avec un total de 90 ateliers 2017-2021
- Actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, à l'économie d'énergie et à une alimentation durable (ateliers créatifs et culinaires, animations et sorties sur le thème de l'environnement) :550 ateliers, animations et sortie pour la période 2017-2021

Résultats envisagés :

- Participation active d'autant de filles que de garçons lors des ateliers/projets
- Participations d'enfants souffrants d'un handicap lors des ateliers/projets
- Participation mixte (enfants, parents,...) aux animations de quartier
- Développement de projets communautaires en associant les acteurs de la vie locale
- Créer des espaces publics de rencontre et de loisirs dans les quartiers

9. Impacts attendus:

- Réduction de la dualisation entre le bas et le haut du quartier de Laeken (notamment via un travail sur une identité commune et partagée)
- Renforcer l'inclusion des nouvelles populations (primo-arrivants, nouveau quartier Tivoli) et leur participation à la vie du quartier.
- Favoriser la rencontre et la participation des groupes les plus précarisés à la vie socioculturelle et sportive
- Préparer les enfants à devenir des citoyens solidaires et responsables par la socialisation et la citoyenneté

Méthode d'évaluation envisagée :

Elle sera basée :

- sur le nombre de projets et d'ateliers
- sur le taux de fréquentation ;
- sur la mixité :
- sur le niveau de satisfaction et d'engagement du public;
- sur l'implication des acteurs et partenaires sociaux ;
- sur la mise en pratique par les enfants des apprentissages transmis lors des ateliers et animations;

10. Localisation de l'activité

Les Maisons des Enfants situées dans la ZRU.

11. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2017- 2020	Recrutement Formation Présence sur le terrain	Compléter l'équipe	été 2017	31/12/2020	
2017-2020	Projet d'initiation à la plongée	Permettre aux enfants de pratiquer un sport onéreux auquel ils n'auraient jamais accès et qui véhicule des valeurs de solidarité, de confiance en l'autre, D'organiser tous les deux ans un examen de plongée afin de leur permettre d'obtenir un brevet reconnu par l'organisation internationale de plongée sousmarine PADI afin qu'ils puissent à l'avenir pouvoir encadrer d'autres enfants.	été 2017	31/12/2020	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires
2017- 2020	Projets passerelles	Accompagner les enfants dans la transition vers les Centres de Jeunes à travers des projets pédagogiques	été 2017	31/12/2020	Mensuel en dehors de vacances scolaires
2017- 2020	Jeux et ateliers pédagogiques	Favoriser les apprentissages (éducation à la citoyenneté)	été 2017	31/12/2020	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires
2017- 2020	Création d'évènements	Créer de la cohésion sociale dans les quartiers	été 2017	31/12/2020	3 évènements par an
2017- 2020	Ateliers créatifs	Les ateliers créatifs ont pour but de : - favoriser la découverte culturelle - encourager l'éveil artistique (notamment par la création de spectacles de théâtre).	été 2017	31/12/2020	Hebdomadaire en dehors des vacances scolaires

2017-	Ateliers sportifs	Promouvoir	été 2017	31/12/2020	Hebdomadaire
2020	,	l'épanouissement			en dehors des
		de la personnalité			vacances
		et le			scolaires
		développement			
		des aptitudes			
		physiques des			
		enfants par le			
		biais du sport.			
		Faire découvrir			
		divers sports aux			
		enfants afin			
		d'instaurer un			
		esprit d'équipe et			
		de développer la			
		coopération tout			
		en apprenant à			
		respecter l'autre et les règles.			
2017-	Ateliers de	Sensibilisation au	été 2017	31/12/2020	Hebdomadaire
2020	sensibilisation à	développement	010 2011	31/12/2020	en dehors des
2020	l'environnement	durable et			vacances
		éducation au			scolaires
		civisme			333.4

C. MOYENS

12. Quels sont vos moyens actuels ?

Financiers	La Région de Bruxelles-Capitale via le programme PdV 2017-2020 et La Ville de Bruxelles					
Personnel en ETP	23 animateurs et 7 responsables de Maisons des Enfants pris en charge à 100% par la Ville de Bruxelles plus 6 animateurs subsidiés par la Politique de la Ville (100% des salaires et 15% des frais de fonctionnement, les 85% restants sont pris en charge par la Ville de Bruxelles).					
Locaux	9 Maisons des Enfants réparties sur le territoire de la Ville de Bruxelles					

o Financement du projet par Politique de la Ville

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	Total
Investissement	4.500 €	2.000€	0€	0€	6.500€
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, 6 animateurs et 1 Agent communautaire indemnités, frais d'assurances,)	60.000€	122.400€	294.848€	300.745€	777.993€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,)	7.203€	16.850€	26.851€	26.951€	77.955€
Total	71.703€	141.150€	321.799	327.696€	862.448€

13. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

o Financement du projet par Politique de la Ville : modification 2

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	Total
Investissement	4.500 €	2.000€	0€	0€	6.500€
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,)	60.000€	122.400€	294.848€	630.745€	1.107.993€
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,)	7.203€	16.850€	26.951€	149.951€	200.955€
Total	71.703€	141.250€	321.799	780.696€	1.315.448€

FRAIS D'INVESTISSEMENT

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% pris en charge par VBX	% pris en charge par PdV
Matériel informatique	1.500				1.500	0%	100%
Mobilier	1.500				1.500	0%	100%
Matériel sportif	1.500	2.000	0	0	3.500	50%	50%
Total	4.500	2.000	0	0	6.500		

FRAIS DE FONCTIONNEMENT MODIFICATION 2

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% pris en charge par VBX	% pris en charge par PdV
Petit matériel de bureau, achats de jeux pédagogiques, livres						100%	0%
Petit matériel sportif, frais de réception	3.303	7.750	17.851	17.851	46.755	50%	50%
Prestations de service, communications, activités et animations et achats petits matériels divers d 'animation,pédagogiques	3.900	9.100	9.100	132.100	154.200	0%	100%
Total	7.203	16.850	26.951	149.951	200.955	0%	100%

FRAIS DE PERSONNEL

Fonctions / ETP	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% VBX	% pris en charge par PdV
Animateurs (2 puis 6)	60.000	122.400	294.848	300.745	651.236	0%	100%
Animateurs suppl 13 et 1 responsable Maison des enfants				330.000	330.000	0%	100%

Total 60.000 122.400 294.848 630.745 1.107.993 0% 100%

A. ANNEXES

14. Veuillez joindre tout document utile à l'explication du projet et de sa mise en place.

Coût total du Projet	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Total 2017-</u> <u>2020</u>
Total	84.756 €	167.500€	356.150 €	815.046 €	1.423.452 €
Subside PdV/Total (%)	85%	84%	90%	91%	89%
Subside PdV	71.703 €	141.250 €	321.799€	780.696 €	1.315.448 €
Co-financement Ville	13.053 €	26.250€	34.351 €	34.350 €	108.004 €

Politique de la Ville – 2017- 2020 Programme de revitalisation urbaine :PdV - Maraude

> Nom du projet : Maraude-Equipe mobile d'aide Numéro du projet : 3.1 Date d'introduction de la fiche projet modifié: 24/04/2020 Modification n°1 PDV 2017-2020 – 04/2020

PORTEUR DU PROJET

15. Identification du porteur de projet :

Nom du service : Samusocial de Bruxelles

Nom de la personne de contact (+ mail + N° Tél.) Grégory Paulus

gregory.polus@samusocial.be

:02/5511222 +

Site Internet: www.samusocial.be

16. Partenaires du projet :

F= Financier	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel
O= Opérationnel			et/ou mise à disposition
•			de personnel
Opérationnel	СОСОМ	Pouvoir Subsidiant égénral du Samusocial ASBL.	Soutien à la mission générale du Samusocial, notamment via le financement de la régulation.
Financier et Opérationnel	Région de Bruxelles Capital	Mise à disposition au Samusocial ASBL pour ses missions d'hébergements d'un bâtiment Boulevard Poincaré à Anderlecht	Finacement du projet

CONCEPTION DU PROJET

17. Décrivez succinctement le projet.

Dans le cadre du nouveau Programme Politique de la ville, le Samusocial envisage dès 2017 de déployer deux équipes mobiles d'aide supplémentaires (en jour et en soir) afin de couvrir une zone de Bruxelles où les besoins sont de plus en plus importants; à savoir celle circonscrite dans la zone de revitalisation urbaine. Ce projet renforçe les actions menées

dans le cadre du projet PdV 2017 phasing out, à la différence qu'elle concentre ici son action sur une zone bien délimitée (ZRU).

Cette veille sociale de jour et de soir sera assurée par une équipe pluridisciplinaire (chauffeurs, assistants sociaux, infirmier, psychologue et appuis logistiques) afin d'aller à la rencontre des personnes en errance, en particulier les personnes très désocialisées, dans le but ; de recréer du lien, de proposer des alternatives à la rue, de répondre aux situations de détresse, de prodiguer les premiers soins et de coordonner les relais vers les institutions sociales et de soins.

En liaison permanente avec le dispatching du 0800/99.340, les équipes mobiles d'aide ZRU répondront aux signalements et aux interpellations des usagers et des tiers, effectueront de visu un premier bilan social et paramédical et organiseront en fonction le relais vers les services d'aide compétents. Dans la mesure où la personne sans abri n'est pas en demande d'aide ou de soins et que la situation s'avère critique et dangereuse pour elle ou autrui, avec le soutien du psychologue et de l'infirmier, l'équipe ZRU lancera les mesures nécessaires à la gestion de la crise.

Tout comme l'ensemble des dispositifs Samusociaux, les services proposés par l'équipe mobile ZRU sont gratuits, à bas seuil d'exigence, accessible à tout public 24h/24h, 365 jours par an.

Plus largement, le Samusocial tire sa spécificité d'une articulation coordonnée des actions jour-nuit, assurant ainsi la continuité du travail de réinsertion de ce public hautement vulnérable.

✓ Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : ☐ OUI ☐ NON

18. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Objectifs opérationnels PDV auxquels ce projet répond :

Art 23 § 3 « Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1^{er}. 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs moyens suivants :

Principalement:

- Les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et du public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme Partiellement :
- Les actions ou opérations de financement et de subsidiation d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité

19. Quelle est l'origine du projet ?

Ce projet répond à l'augmentation constante du public sans abri à Bruxelles et ce depuis plusieurs années. On assiste à un phénomène sans précédent où de plus en plus d'hommes, de femmes et de familles se retrouvent en situation de grande

précarité et, à défaut d'un logement, se retrouve à même la rue, dans les gares et les espaces publics. Plusieurs phénomènes expliquent en partie cette augmentation : l'appauvrissement des foyers, les travailleurs « pauvres », le surendettement, les flux migratoires, l'exil économique, la maladie mentale, la diminution des lits hospitaliers psychiatriques.

20. Public visé:

Le public cible de ces équipes mobiles sont les personnes sans abri circulant sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Bruxelles-Capitale, sans distinction du genre, de l'âge ni du statut socio-administratif.

21. Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité :

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers via l'accueil et l'accompagnement du public cible les plus fragilisés	- Assurer une veille sociale dans certains quartiers où la présence de personnes sans abri suscite des inquiétudes	 Nombre d'interventions des équipes mobiles sue la base de signalements reçus. Nombre d'interventions sociales
	- Proposer la mise à l'abri	 Nombre de renvois vers les dispositifs d'hébergements d'urgence Nombre de soins réalisés par l'infirmer.
	- Proposer des soins	 Nombre d'interventions paramédicales et/ou psychologique
	- Proposer une aide adaptée et ciblée	- Nombre d'orientations effectuées vers les permanences médicales assurées dans les centres d'hébergements

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
		d'urgence - Nombre d'orientations effectuées vers les services spécialisés et/ou les services d'urgence des hôpitaux.
Actions ou opérations garantissant le mieux vivre ensemble, luttant contre la dualisation sociétale des quartier et améliorant l'image et le rayonnement de Bruxelles.	- Sensibilisation du public sans abri à l'hygiène de son lieu de vie en rue.	 Nombre de kits d'hygiène et nombre de bouteilles d'eau distribuées. Nombre de couvertures sales reprises et nombre couvertures propres données
	- Former et sensibiliser les services à la problématique sans abri pour les stewards; Agents de prévention et services de police pour la Ville de Bruxelles 1000	- Nombre de renvois vers les dispositifs d'hébergement d'urgence(accès douches et sanitaires, lingerie et vestiaires, soins médicaux complexes)

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Renforcer la cohésion sociale des quartiers en difficulté via des politiques de création de liens, de connexions et d'accessibilité	•	- Nombre d'interventions réalisées sur base des signalements reçus.
	- Soutien au citoyen confronté à un problème spécifique, en lien avec une personne sans abrisRépondre aux signalements de détresse de l'usager et/ou des tiers et services	

22. Réalisations et actions proposées :

- Assurer une veille 24h/24 via le numéro vert 0800/99340
- Exercice d'une veille sociale sur la Zone de Revitalisation, en compléments des actions mobiles effectuées sur l'ensemble du territoire de la Région bruxelloise.
- Sillonner les quartiers de jour comme de soir de la ZRU à la rencontre des personnes en errance ; création de lien, démarches d'aller vers, d'outreaching
- Répondre aux besoins d'information et faire suivre les signalements de détresse et les demandes des services tiers par l'intervention rapide des équipes mobiles d'aide pour évaluation de la situation et mise en place des dispositifs d'aide. Faire un retour de la situation en préservant la confidentialité de certaines informations non utiles au suivi.
- Sensibiliser à l'hygiène au lieu de vie : distribuer des kits d'hygiène(savon, brosse à dents, sac poubelle, plan des fontaines et sanitaires publics...), reprise des couvertures sales(et redirigées vers les services de linge pour désinfection) et distribution de couvertures propres.
- Délivrer des conseils, des soins préventif et /ou curatifs à l'usage via l'infirmier de l'équipe mobile. Si nécessaire renvoyer l'usager vers des dispositifs d'hébergement d'urgence (accès douches et sanitaires, lingerie et vestiaire, permanences médicales, soins complexes). En cas de nécessité, orientation vers les services spécialisés et/ pu les services d'urgence des hôpitaux.

- Proposer dans la mesure du possible des pistes de résolutions de problèmes (par exemple orientation vers des services de soins et/ou d'hébergement d'urgence) soutenir le dialogue entre parties, trouver des solutions aux problèmes rencontrés.
- Répondre aux questions des citoyens soit via le canal du numéro vert 080099340 soit via des rencontres individuelles, des concertations. Organiser si nécessaire des rencontres avec les riverains.
- Créer des ponts et des relais d'interventions interservices, favorisant l'accompagnement et le suivi des personnes. Echanges réguliers informels et formels entre divers intervenants autour de situations individuelles préoccupantes.
- Organiser des concertations et rencontres interservices régulières (selon les besoins pour la coordination des actions.
- Assure à la demande des services actifs en ZRU des formations courtes et ciblées. Le profil du formateur; coordinateur-expert pouvant faire valoir: ses compétences de terrain, une connaissance fine du réseau et des acteurs de première ligne ainsi que d'un certain savoir-faire sur le plan pédagogique. Des outils de type power point seront à disposition des services concernés en appui à la formation donnée.
- Poursuivre l'implication des EMA au travers des diverses concertations organisées par les services publics et au sein des associations du secteur sans abri.

23. Résultats envisagés :

- Garantir une veille sociale et mobile dans la ZRU
- répondre aux signalements de détresse de l'usager et/ou des tiers et des services
- Orienter les personnes vers les dispositifs d'accueil et d'hébergement
- Renforcer les liens et les collaborations avec les services actifs dans la ZRU
- Mener des actions coordonnées, en lien étroit avec les services d'accompagnement de rue(Diogènes, infirmiers de rue) et services publics actifs en rue.
- Sensibiliser le public sans abri à l'hygiène de son lieu de vie en vue
- Pouvoir intervenir adéquatement dans les interventions délicates et urgentes nécessitant un avis psy ou médical.
- Soutenir le citoyen confronté à un problème spécifique, en lien avec une personne sans abri.
- Participer aux rencontres et groupes de travail organisés par les autorités régionales - COCOM, Mobilité – et de la Ville de Bruxelles.

24. Impacts attendus

- Favoriser la lutte contre la précarité dans les quartiers en difficulté via l'accueil et l'accompagnement du public cible les plus fragilisés.
- Renforcer de cohésion sociale des quartiers en difficulté via des politiques de création de liens, de connexions et d'accessibilité.

Garantir le mieux vivre ensemble en luttant contre la dualisation sociétale des quartiers en en améliorant l'image et le rayonnement

25. Méthode d'évaluation envisagée :

Toutes les prestations réalisées par les EMA sont encodées et répertoriées afin d'en mesurer l'activité. Ainsi, nous pouvons savoir par exemple si l'ensemble des demandes ont été couvertes, quelles types de réponses ont été apportées, ... Les prestations du psychologue sont consignées parallèlement, dans un fichier informatisé qui lui est spécifique.

Le Samusocial dispose d'une base de données importante permettant non seulement de recenser et de comptabiliser les activités mais aussi d'assurer la continuité des suivis par l'existence d'un dossier individuel informatisé. Les participations actives aux concertation du secteur, aux divers.

groupes de travail organisés par les instances publiques sont attestées via des procèsverbaux. Enfin, les formations données à l'extérieures sont également consignées.

On retrouve également l'ensemble des données de l'activité des EMA au travers le rapport annuel du Samusocial. Ces données servent également à étayer les recherches de l'Observatoire du Social ainsi que de nombreuses études menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

26. Localisation de l'activité

L'équipe mobile pluridisciplinaire ici concernée concentrera ses actions sur le périmètre de la ZRU.

27. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2017	Recrutement du personnel composant cette équipe pluridisciplinair e	Constituer l'équipe : 5 ETP financés par PdV	Fin 2017	Période de recrutem ent évaluée à un mois	1
2018	Immersion de l'équipe dans les différents dispositifs	Formation de l'équipe, acquérir l'expertise attendue	Début 2018	3 mois	À temps plein durant 3 mois

2017- 2018	Actions et interventions des EMA PDV		Hiver 2017	Fin décembr e 2018	7j/7, Jour et nuit
2017- 2018 	Détachement ponctuel des membres de l'équipe mobile	Participation à des concertations aux GT. Fonction de représentatio n et transmission d'informations sur problématiqu es spécifiques	Janvie r 2018	Fin décembr e 2020	A la demande sur invitation

Avec les problèmes internes au Samu, le mélange des subside COCOM et PDV, le projet avait du mal à démarrer. Le Samu était dans l'impossibilité de justifier les moyens mis à sa disposition par la PDV.

MOYENS

28. Quels sont vos moyens actuels?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	Cofinancement avec la Région de Bruxelles- Capitale
Locaux	Base maraude Boulevard Poincaré, Locaux de régulations téléphoniques, salles de réunions(COCOM/Région BXL Capitale

29. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Plan financier				
	2017-2020	Total		
Personnel	79.338	79.338		
Investissement	18.380	18.380		
Total	97.718€	97.718€		

Frais de personnel : 1 travailleur social gradué, 1 travailleur social gradué, 1 travailleur médical/social gradué, 1 travailleur médical/gradué, 1 psychologue, 4 personnes sous contrat ART.60 tous financés à 100%

Investissement : Les factures d'investissements refusées et reprises dans le programme phasing in 2017-2020 comme stipulé dans le décompte investissement 2015.

Avec l'accord de Mme Rasquin, on avait décidé de l'introduire ces justificatifs en dans le PDV 2017-2020

30. Veuillez joindre tout document utile à l'explication du projet et de sa mise en place.

Période I			
Coût total du projet 3.1	<u>Fin 2017</u>	<u>2018</u>	Total fin 2017-2018
Equipe mobile d'aide- Maraudes			
Subside PDV	0	97.718€	97.718€

Politique de la Ville – 2017-2020 Programme de revitalisation urbaine : PdV – Insertion socio-professionnelle en lien avec le logement

Nom du projet : ISP en lien avec le logement et l'aménagement du

territoire

Numéro du projet : 3.2

Date d'introduction de la fiche projet:

Modification n° 2: 24/04/2020

PORTEUR DU PROJET

31. Identification du porteur de projet

Nom du service : CPAS de Bruxelles

Nom de la personne de contact : Olivier CHRISTOPHE- olivier.christophe@cpasbxl.be -

02/543.60.80

Site Internet : www.cpasbru.irisnet.be

32. Partenaires du projet

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
0	RENOBRU	Exécution de la rénovation intérieure des bâtiments, Encadrement d'ouvriers art 60, ouvriers statutaires	Non

0	AISB (ou une autre AIS de la Région Bruxelloise)	Assistance éventuelle au transit des locataires des logements à rénover.	Non
0	Mission Locale pour l'Emploi	Relais du public en fin de contrat « article 60 » vers la Vitrine aux savoir-faire (projet 3 .3 du programme) + mise à disposition de chantiers pour accueillir la vitrine aux savoir-faire orientée construction	Non

Des collaborations plus profondes seront recherchées avec la Mission Locale pour l'Emploi pour :

- accompagner le public sous contrat « article 60 » en fin de contrat
- fournir des statistiques anonymes concernant la remise (ou non) sur le marché de l'emploi et les formations suivies par le personnel concerné par le présent projet.

Il est à noter que RENOBRU est une association de droit public, constituée conformément aux dispositions du Chapitre XII de la loi organique des CPAS. Elle compte deux associés : la Ville de Bruxelles, et le CPAS de Bruxelles.

Elle se trouve dans les conditions prévues par l'article 30 de la loi sur les marchés publics du 17 juin 2016 concernant le « in house ». Dès lors, le CPAS peut faire appel aux services de RENOBRU sans mise en concurrence dans le cadre des missions prévues dans la présente fiche.

B. CONCEPTION DU PROJET

33. Décrivez succinctement le projet

Le projet consiste à former du personnel infra-qualifié par le biais d'exécution de travaux de rénovation dans le domaine du bâtiment.

Les chantiers de rénovation intérieure utilisés à cette fin de formation sont les logements qui seront acquis préalablement par le CPAS de Bruxelles via le Programme PDV 2017-2020 (Projet 4.1: Acquisition de logements à rénover et travaux de construction).

Par extension à la mission principale d'ISP liée à la rénovation de logements – les infrastructures inclues dans des biens acquis par le « projet **4.1 –** acquisition de logements à rénover et travaux de construction et des projets non financés par l'opération 4.1 seront acceptés. Ils « pourront aussi bénéficier de l'exécution des travaux en ISP via le projet 3.2 ». Cependant les projets non financés par l'opération 4.1 sont acceptés seulement à titre exceptionnel.(Avec l'accord de Marc Mohy)

■ Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : □ OUI □ NON

34. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Le projet s'attaque à la priorité reprise à l'Art. 23 § 3 - 4° de l'AG du 19/01/2017 :

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

(...)

4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

35. Quelle est l'origine du projet ?

Le projet cherche à renforcer la formation de base dans le secteur du bâtiment pour une partie de la population qui possèdent des capacités manuelles mais qui ont du mal à trouver un emploi dans les filières classiques.

Ce projet leur permet d'avoir une (première) expérience professionnelle et éventuellement recevoir une première lettre de recommandation et bénéficier d'un tremplin vers un emploi.

36. Public visé

En accord avec le point « 3.3 Marché du Travail » du Diagnostic Préparatoire, le public visé sera une population infra-qualifiée en manque d'expérience, de formation ou d'opportunité de développement personnel sur le territoire de la Ville de Bruxelles

L'objectif est de rehausser le niveau de qualification de ce public afin de lui permettre d'accéder par exemple soit directement à un emploi soit à une formation qualifiante de type long

37. Objectif(s) poursuivi(s)

Finalité

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Formation d'ouvriers	Pour autant que le recrutement puisse se faire, formation d'environ 50 ETP ouvriers Art60 (à partir de 2018 > 2020)	nombre d'Art 60 engagés (nombre de conventions signées) nombre d'Art 60 ayant interrompu la formation nombre de lettres de recommandation nombre d'art.60 ayant trouvés un CDD ou CDI (sur base d'informations de la Mission Locale pour l'Emploi – projet3.3)
Rénovation intérieure de logements et des infrastructures	Rénovation intérieure des logements et infrastructures acquis par le CPAS via le	m² bruts rénovés par an

Objectif	stratégique	(MT,	mes	Objectif opérationnel (CT, une	Principaux Indicateurs
grandes o	rientations)			description du contenu)	
				programme PDV 2017-2020	

38. Réalisations et actions proposées

- Formation d'ouvriers non qualifiés dans le domaine du bâtiment. Pour autant que les candidats soient disponibles, notre souhait est de maintenir au sein de nos soustraitants d'année en année, une force de travail d'environ 50 ETP Art60 et EcoSoc (Economie Sociale)
- Le programme PDV 2017-2020 finance des ouvriers Art60, 'Stage First' (provenant d'Actiris) ou SINE, représentant un total d'environ 50 ETP sur la durée du programme (basé sur le coût d'un ouvrier article 60). Les formateurs sont également financés par le programme, dans les limites du ratio d'1 formateur pour 5 ouvriers formés.
- Sur base d'une superficie moyenne de 70 m² bruts par logement, la rénovation intérieure d'un total d'environ 20 logements (entre 2018 et 2020) est envisagée. En effet, la superficie des logements ne peut pas être identifiée à ce jour : 15 logements de 100 m² ou 30 logements de 50 m²). Ces logements seront sélectionnés dans la zone ZRU du territoire de la ville de Bruxelles.

39. Résultats envisagés

- Ouvriers formés : 50 ETP ouvriers prévus sur la période 2018-2020.
- Logements rénovés en zone ZRU de la Ville de Bruxelles : environ 1500 m² bruts qui résulteront de l'acquisition par le CPAS de logements pour un total d'environ 2,5 Mi€. Au niveau des matériaux et de la sous-traitance, l'évaluation budgétaire de la rénovation intérieure se fera sur base d'une moyenne de 460 € HTVA/m² brut (indexé à 2%/an).

Les surfaces seront prises en compte différemment suivant leur nature :

- ✓ Logement à 100%
- ✓ Comble/grenier aménagé à 100%
- ✓ Commun à 100%
- ✓ Caves à 50%
- ✓ Terrasses à 25%

Les éventuels coûts de rénovation de l'enveloppe extérieure (toitures, façades, garde-corps, châssis, etc...) seront pris en charge via le programme PDV 2017-2020 (voir fiche 4.1 « Acquisition de logements à rénover et travaux de construction »).

40. Impacts attendus

Par le biais de la Région et de son programme PDV 2017-2020, nous espérons pouvoir renforcer sur le territoire de la Ville de Bruxelles :

- la lutte contre l'insalubrité et les logements abandonnés
- le nombre de logements assimilés sociaux pour des publics spécifiques

• la visibilité et la crédibilité de notre projet afin que les ouvriers formés chez nous puissent en bénéficier indirectement et ainsi, les aider à obtenir un futur emploi.

Le projet vise à se positionner comme un des acteurs publics incontournables en matière d'insertion socio-professionnelle dans le domaine de la rénovation de bâtiments.

41. Conditions de réussite

- Acquisition effective de logements par le CPAS à rénover (voir fiche 4.1 du CPAS de Bruxelles : acquisition de logements à rénover et travaux de construction)
- Rénovation effective par des sous-traitants éventuels (Renobru,...) de logements publics acquis préalablement par le CPAS.

42. Méthode d'évaluation envisagée

Ouvriers:

- nombre d'Art60, 'Stage First' ou SINE engagés (nombre de conventions signées)
- nombre d'Art60, 'Stage First' ou SINE ayant interrompu leur formation
- suivi journalier de la présence des travailleurs engagés
- nombre de lettres de recommandation signées en fin de contrats

Logements rénovés :

- définition et suivi des objectifs annuels en terme de m² bruts rénovés
- réception par le service des propriétés du CPAS de Bruxelles pour valider la qualité des logements et des rénovations intérieures effectuées
- coût au m²

A priori, les travaux réalisés par d'autres sous-traitants que RENOBRU seront financés dans le cadre de l'action 4.1. « acquisition de logements à rénover et travaux de construction ». Toutefois, s'il restait des prestations de sous-traitants à financer dans le présent projet, les prestations des sous-traitants seront évaluées et validées avec rigueur :

- choix des sous-traitants conformément à la législation « marchés publics » ;
- vérification, en cours de chantier, de la conformité des travaux vis-à-vis des clauses contractuelles de la sous-traitance, réceptions des travaux réalisées par le personnel qualifié du CPAS;
- vérification du respect, par les sous-traitants publics, de la législation sur les marchés publics.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

43. Localisation de l'activité

- La rénovation intérieure se fera sur des bâtiments acquis par le CPAS situés en zone ZRU du territoire de la Ville de Bruxelles.
- La rénovation intérieure de ces bâtiments se fera via RENOBRU, spécialisé dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle sous la supervision du CPAS et dans le respect de la loi sur les marchés publics

44. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	but	Début	Fin	Fréquence
2018- 2020	Recrutement et Mise à disposition d'Art.60 ou 'Stage First' provenant d'Actiris au sein du ou des sous- traitants	Recrutement des ouvriers	Octobre- novembre 2018	Décembre 2020	Continue
2018- 2020	Formation par les sous-traitants d'agents sous contrat Art.60 ou 'Stage First' provenant d'Actiris	Formation des ouvriers	Octobre- novembre 2018	Décembre 2020	Continue
2018- 2020	Travaux chantiers exécutés par le ou les sous-traitants éventuels sous la supervision du CPAS	Mise en chantier des logements	Octobre- novembre 2018	Décembre 2020	Continue
2019- 2020	Réceptions	Réceptions des travaux avec les sous-traitants éventuels	Juin 2019	Décembre 2020	Continue

D. MOYENS

45. Quels sont vos moyens actuels?

Structure administrative complète.

46. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville ?

	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Total</u>
PDV (2018-2020)	5.000€	1.194.757 €	582.026,01€	1.781.782.01 €
Personnel (€)				
Fonctionnement (€)				
Investissement (€))	5.000 €	1.194.757 €	582.026,01€	1.781.782,01 €

Frais d'investissement : facturation de RENOBRU et de ses sous-traitants. Cette facturation inclut les achats de matériaux et de sous-traitance éventuelle à 100%, et de leur frais de personnel (50 ETP ouvriers art 60, SINE ou 'Stage First' et 5 ETP formateurs financés à 100 % sur la période 2018-2020).

Toutes les dépenses seront considérées comme des frais d' » investissement »

Les justificatifs envoyés à la Région distingueront les dépenses de personnel des formateurs de celles des personnes mises à l'emploi.

Renobru, en tant que filiale de la Ville et du CPAS, est devenu assujetti à la TVA. Il est donc demandé que la PdV prenne en charge la TVA en auto liquidation indiqué sur les facturations de Rénobru au CPAS dans le cadre du projet 3.2 et ce à 100 % pour la partie à charge du PDV.

Les estimations budgétaires annuelles peuvent varier en fonction du planning d'acquisition des immeubles et des délais de rénovation de l'enveloppe extérieure. Un glissement de ces enveloppes budgétaires d'une année à l'autre devrait être envisagé.

L'imputation des frais de personnel et fonctionnement des sous-traitants seront imputés en dépenses d'investissement dans le chef du CPAS.

Coût total du Projet 3.2 Insertion socio- professionnelle en lien avec le logement	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Total 2017-2020</u>
Subside PdV	5.000€	1.194.757 €	582.026,01	1.781.782,01€
Co-financement CPAS				
du solde à financer de				
la rénovation				
intérieure				

E. ANNEXES

^{47.} Veuillez joindre tout document utile à l'explication du projet et de sa mise en place.

Programme de revitalisation urbaine :PdV – Vitrine aux savoir-faire

Nom du projet : Vitrine aux savoir-faire

Numéro du projet : 3.3

Modification n° 2: 24/04/2020

F. PORTEUR DU PROJET

1. Identification du porteur de projet : Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville

Nom du service : Service Projets

Nom de la personne de contact (+ mail + N° Tél.) : Chloé FRANCOIS – <u>cfrancois@mlocbxl.irisnet.be</u> – 02/211.14.46 + Sarah DE DONCKER – Directrice de la Mission Locale pour l' Emploi de Bruxelles-Ville - <u>SDEDONCKER@mlocbxl.irisnet.be</u> – 02/211.10.31

Site Internet : www.missionlocalebxlville.be

2. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
F	Mission Locale	Coordination et mise en œuvre du projet, promotion du projet, animation des modules collectifs et des suivis individuels, encadrement de la confirmation de compétences « Construction »	Collaboration avec le personnel encadrant du service PTP (Programme de Transition Professionnelle) et les agents chargés de développement et de communication
F	Région de Bruxelles -Capitale	Financement du projet	
0	CDR Construction (ou autre opérateur)	Encadrement de la confirmation de compétences « Construction »	/
0	Bruxelles Formation	Relais du public	/
0	ALE	Encadrement de la confirmation de compétences « Nettoyage » et relais du public	/
0	Alba Concept	Encadrement de la	/

	(ou autre opérateur)	confirmation de compétences « Nettoyage »	
0	Mloc de Schaerbeek	Préparation à la Validation des compétences	/
	Professionnel de la vente (à déterminer)	Encadrement de la confirmation de compétences « Vente »	/
0	Projet X	Relais du public en fin de contrat « article 60 » vers la Vitrine aux savoir-faire + mise à disposition de chantiers pour accueillir la vitrine aux savoir-faire orientée construction	

G. CONCEPTION DU PROJET

3. Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville

Afin de poursuivre et consolider par des actions innovantes son projet « Espace Remobilisation » (*projet 10 du programme 2017 phasing out*), la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville (ci-après, Mission Locale) propose un projet global et novateur de mises à l'emploi direct et durable dans des secteurs porteurs de débouchés.

Ces actions, répondant aux réalités actuelles du marché de l'emploi, permettront de renforcer la lutte contre la pauvreté dans les quartiers.

Experte dans l'insertion socio-professionnelle de publics fragilisés sur le marché de l'emploi, la Mission Locale propose une nouvelle méthode de recrutement offrant à un public chercheur(euse)s d'emploi (ci-après CE) l'occasion de valoriser ses compétences face à des employeurs à la recherche de nouveaux/velles collaborateurs/trices.

Le projet prévoit un résultat de 150 « sorties positives » (mise à l'emploi, en formation, obtention d'une validation des compétences ou auto-création d'emploi), la prospection de 15 entreprises par mois et d'atteindre 60% d'hommes et 40% de femmes.

■ Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : X OUI NON

La Vitrine aux savoir-faire est une réponse au constat émergeant du projet 10 « Espace Remobilisation » du programme 2017 phasing out. Ce constat concerne principalement le fait qu'il y a un manque d'opportunités de rencontres entre CE et employeurs.

4. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

- « Art.23 de l' Arrêté du Gouvernement du 19/1/2017.
- §3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1er , 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :
- 4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire. »

Le projet accueillera notamment les bénéficiaires du Projet X au terme de leur contrat « article 60 » : ces personnes récemment formées aux techniques de rénovation de bâtiment seront invitées à démontrer leurs compétences lors de la Vitrine aux savoirfaire orientée sur les métiers de la construction.

5. Quelle est l'origine du projet ?

La Vitrine aux savoir-faire est une réponse aux constats rapportés par les collaborateurs/trices de la Mission Locale actifs/ves au sein de l'Espace Remobilisation (projet 10 programme 2017 phasing out) qui observent un manque d'opportunités de rencontres entre CE et employeurs.

La Mission Locale a choisi de cibler la prospection et la mise à l'emploi dans divers secteurs porteurs d'emploi avec un focus sur le secteur de la construction. Ce choix sectoriel s'appuie notamment sur le rapport conjoint de l'Observatoire de l'Emploi d'Actiris, du Service Études et Statistiques de Bruxelles Formation et le Service Études du VDAB Brussel relatif à l' « Identification des secteurs et métiers porteurs d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la commande de formations professionnelles telle que prévue par la 6ème Réforme de l'État » - Mars 2015. Les secteurs ciblés par le projet sont cités dans ce rapport parmi les secteurs porteurs d'emploi requérant peu de qualification et générant un volume d'emploi plus ou moins important : la construction. Le choix opéré dans le cadre du projet s'appuie également sur la liste des fonctions critiques établies par l'Observatoire de l'Emploi d'Actiris dans son dernier rapport – décembre 2016. Parmi ces fonctions, on retrouve notamment celles visées par la Vitrine aux savoir-faire : ouvriers de la construction.

Dans son enquête relative à la pénurie de talents de 2016, ManpowerGroup pointe les difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs belges¹ et constate que malgré l'augmentation de ces obstacles entre 2014 et 2016², seul 29% des employeurs sondés ont recours à des stratégies de recrutement alternatifs. S'inspirant de la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS)³ et de la Méthode d'Intervention sur les Offres et les Demandes (IOD)⁴, la Vitrine aux savoir-faire proposée par la Mission Locale offre aux employeurs bruxellois l'occasion de tester une nouvelle méthode de recrutement innovante afin de répondre à la pénurie de main-d'oeuvre dans des secteurs critiques.

La MRS et la méthode IOD ont en commun de privilégier la mise en relation directe des CE et des entreprises. Ces nouvelles pratiques de recrutement « sans cv » ne s'appuient ni sur l'expérience, ni sur le diplôme mais sur le repérage des capacités nécessaires au poste visé. Le principe est que chacun a des compétences, quel que soit son parcours. Concrètement, la MRS met les candidat(e)s en situation professionnelle et permet d'évaluer ceux/celles-ci sur leurs habilités et compétences pratiques en lien avec la fonction visée. La méthode s'appuie sur une prospection fine et ciblée afin de récolter un maximum d'informations relatives aux attentes des employeurs. Comme le propose la méthode IOD, la Mission Locale soutiendra l'intégration du nouveau/de la nouvelle travailleur/travailleuse à travers un suivi/accompagnement après la mise à l'emploi.

Tout en répondant aux besoins des employeurs, ces nouvelles méthodes de recrutement sont des opportunités d'emploi adaptées au profil des CE peu qualifié(e)s et fragilisé(e)s par

Les compétences techniques insuffisantes (18%) et les *soft skills* inadaptées (16%) sont parmi les causes principales invoquées (ManpowerGroup – Enquête Pénurie de talents 2016)

² 13% des employeurs éprouvent des difficultés de recrutement en 2014 contre 24% en 2016 (principalement en Flandre)

http://www.pole-emploi.fr/employeur/le-recrutement-par-simulation-@/article.jspz?id=60657

⁴ https://transfer-iod.org/public/la-methode-iod/

diverses problématiques. Aujourd'hui, quel que soit le métier ou la fonction visée, la procédure de recrutement prescrit l'envoi d'une candidature écrite composée d'un cv accompagné d'une lettre de motivation en vue d'un entretien. Nombreuses sont les personnes accueillies à la Mission Locale qui ne maîtrisent pas ces outils « traditionnels » de la recherche d'emploi bien qu'ils/elles possèdent des compétences importantes à offrir à un employeur. En d'autres termes, la Mission Locale accompagne des personnes avec des mains en or dont l'accès à l'emploi est très difficile si on se contente des méthodes de recrutement « classiques ». Les conseiller(e)s aident à la rédaction du cv et des lettres de motivation, mais pour les personnes analphabètes ou ne maîtrisant pas le français écrit, ces documents ne sont pas appropriés.

La Mission Locale accueille un large public au faible niveau de qualification, frein important à l'accès à l'emploi. Parmi ces personnes se trouvent des CE dont l'expérience personnelle et professionnelle a permis l'acquisition de compétences non-reconnues par un diplôme et dès lors difficilement valorisables sur le marché de l'emploi.

Depuis plus de dix ans, le Consortium de la Validation des Compétences (CVDC) permet la valorisation de ces expériences et compétences à travers la délivrance d'un Titre de compétence obtenu suite à une épreuve pratique (mise en situation professionnelle) devant un jury composé de professionnels du métier visé. La présentation de l'examen visant l'obtention d'un Titre de compétences requiert de maîtriser les techniques du métier visé et d'en connaître également les aspects théoriques. Afin de maximiser les chances de réussite, il s'agit d'être bien préparé à la présentation de cette épreuve. Les candidat(e)s qui le souhaitent seront orienté(e)s et préparés à l'examen par les collaborateurs/trices de la Mission Locale et/ou un partenaire externe, la Mission Locale de Schaerbeek.

Outre la valorisation difficile de ses compétences sur le marché de l'emploi, l'absence de diplôme entraîne également un manque de confiance en soi du CE, frein important à l'insertion et source d'exclusion sociale. La formule collective proposée par la Mission Locale dans ce nouveau projet vise le renforcement du lien social, le développement de nouvelles relations et l'échange entre les participant(e)s. Proposant de nombreux modules collectifs, le personnel de la Mission Locale témoigne de la richesse des échanges nés des rencontres au sein de groupes de participant(e)s. Chaque personne accueillie au sein de la Mission Locale a son propre parcours et son projet professionnel personnel, c'est pourquoi un suivi individuel personnalisé vient soutenir l'accompagnement collectif. Ces deux types d'accompagnements en simultané sont nécessaires afin de garantir l'ancrage du CE dans son parcours d'insertion.

Au fil de ses expériences et de ses contacts avec le monde de l'entreprise, la Mission Locale a pu constater qu'au-delà des compétences techniques liées à l'exercice d'une profession, les employeurs sont également en attente d'un personnel possédant des compétences transversales (comportementales) fiables. Les *soft skills* inadaptées sont notamment parmi les causes principales des difficultés de recrutement pointées par les employeurs interrogés par Manpowergroup dans son Enquête sur la pénurie de talents. Le service jobcoaching de la Mission Locale a développé une méthodologie abordant le savoir-être professionnel adapté au public accueilli et répondant aux attentes des employeurs. Cette méthodologie sera proposée collectivement et individuellement au sein du projet.

La Mission Locale constate également qu'une part importante du public cible provient de quartiers isolés et reculés avec une mobilité très réduite (crainte de la distance, disposant de peu de moyens financiers, absence de permis de conduire, de véhicule, de vélo...). Rendant l'accès aux organismes d'accompagnement difficile, ces différents freins à la mobilité réduisent également les opportunités d'emploi pour ce public. Actiris, dans son dernier rapport de l'Observatoire de l'Emploi – décembre 2016, note que le taux de remplacement des actifs pour la Flandre et la Wallonie est

en diminution et que la périphérie offre des perspectives d'emploi aux Bruxellois (p.3-4). Face à ce constat, la Mission Locale propose au public un nouveau module axé sur le développement d'une attitude positive face aux déplacements. Sur base d'une pédagogie active, les participant(e)s sont amené(e)s à déconstruire les croyances et fausses idées relatives aux distances, découvrir l'emploi en Belgique, apprendre à se repérer, planifier un itinéraire, organiser un trajet ou encore les trucs et astuces pour voyager à moindre coûts.

6. Public visé:

- Les chercheur(euse)s d'emploi :
- peu/pas qualifié(e)s;
- ayant minimum 18 ans;
- ayant acquis des compétences professionnelles dans le secteur de la construction, de la vente ou du nettoyage mais ne disposant pas nécessairement de diplôme ou certificat qui y correspond;
- ayant un niveau de français oral suffisant (comprendre et se faire comprendre);

Outre le public CE « tout-venant », le projet s'adresse également aux ouvrièr(e)s du service PTP de la Mission Locale, ceux/celles de l'Agence Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville et aux personnes en fin de contrat « article 60 » issues du Projet X.

- Les employeurs (petites et moyennes entreprises) :
- en recherche de nouveux/velles collaborateurs/trices
- désirant tester une nouvelle méthode de recrutement

Certains secteurs visés attirent davantage d'hommes que de femmes (la construction notamment) alors que beaucoup d'employeurs sont favorables à l'engagement d'ouvrières. Une attention particulière sera accordée dans la promotion du projet afin de favoriser la mixité des métiers.

Le projet accueillera 150 personnes (actions collectives et individuelles confondues) âgées de 18 à 55 ans et plus.

7. Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité :

Objectif stratégique (MT, grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Implémenter une nouvelle méthode de recrutement favorable tant pour les employeurs que pour les CE	Recherche d'employeurs et sensibilisation au recrutement par mises en situation	Nombre d'employeurs présents aux Vitrines aux savoir-faire + feed-back
Maintenir à l'emploi les personnes nouvellement engagées	Suivi post-engagement auprès des employeurs et travailleurs/euses	Nombre de personnes maintenues à l'emploi (6 mois en CDI et jusqu'au terme d'un CDD)
Renforcer l'employabilité des CE	Démonstration pratique des compétences du CE lors de mises en situation professionnelle Reconnaissance des compétences pratiques du CE	Nombre de mises à l'emploi + obtention d'un Titre de reconnaissance

Objectif stratégique (MT, grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
	via la Validation des Compétences	
Renforcer l'autonomie des CE	Acquisition/renforcement des connaissances en français et en informatique Sensibilisation et informations relatives aux droits et devoirs des CE, aux organismes utiles dans le cadre d'une recherche d'emploi	Nombre et qualité des démarches effectuées par le/la CE seul(e)
Favoriser l'égalité des chances sur l'accès au marché de l'emploi	Présentation de candidat(e)s à l'emploi sur base de leurs compétences pratiques indépendamment de leur expérience ou diplôme	Nombre de mises à l'emploi sur base des compétences pratiques
	Promotion des métiers visés et favorisant la mixité des genres	Nombre d'hommes et de femmes accompagné(e)s
Développer/renforcer la mobilité professionnelle	Connaître les différents moyens de transports accessibles et savoir les utiliser Déconstruire les fausses croyances personnelles relatives aux déplacements et distances	Élargissement des zones de recherche d'emploi
Favoriser la cohésion sociale	Rencontre de publics mixtes: employeurs/CE, personnes de culture/origine différentes, junior/senior	Connaissance mutuelle des réalités des différents publics.
Soutenir l'intégration socio- professionnelle d'un public fragilisé	Coacher les CE individuellement selon leur projet professionnel	Rendez-vous de suivi jobcoaching
Renforcer la confiance en soi	Travail sur la valorisation des compétences du CE	Présentation de son profil professionnel et de ses compétences devant jury/employeurs
(re)créer du lien social, lutter contre l'isolement	Aller à la rencontre des publics isolés dans des quartiers reculés	Accroche des publics isolés vers les services d'insertion
	Favoriser la participation aux modules collectifs	Nouvelles relations sociales du CE

8. Réalisations et actions proposées :

Communication et promotion du projet via les différents outils de sensibilisation dont dispose la Mission Locale : Bus de l'Emploi, sites internet/pages Facebook, mailing et distribution d'affiches/flyers auprès des partenaires et du public visé.

Animation de **séances d'information collectives** destinées à présenter le projet, les métiers visés, les partenaires éventuels ainsi que la procédure de sélection.

Prospection des petites et moyennes entreprises, sensibilisation aux méthodes de recrutement alternatifs et à l'intégration d'un public fragilisé écoute de leurs attentes quant aux compétences, savoir-être et savoir-faire recherchés.

Sur base d'un canevas précis et relatif à chaque métier visé par le projet, accueil des candidat(e)s intéressé(e)s en **entretien individuel de « sélection »** afin de vérifier leur motivation, leur projet professionnel et leur connaissance du métier visé.

Sélection de 10 candidat(e)s par modules collectifs.

Animation de modules collectifs de confirmation de compétences axés sur les métiers de la construction, du nettoyage et de la vente d'une durée de 5 à 10 jours. Ces modules seront composés d'exercices pratiques supervisés par un professionnel du métier (personnel interne et/ou externe à la Mission Locale) et de conseils relatifs aux attitudes professionnelles et la mobilité à travers un coaching collectif et individuel.

Organisation d'une Vitrine aux savoir-faire, rencontre entre employeurs et CE suite à chaque module collectif de confirmation des compétences. Des employeurs du secteur visé par le module collectif seront invités à venir découvrir les compétences des candidat(e)s lors de mises en situation pratique (à la Mission Locale ou chez un partenaire) et recruter les profils recherchés.

Coaching individuel afin d'accompagner les personnes vers et dans l'emploi, la formation ou la Validation des Compétences.

Suivi post-engagement, contacts réguliers avec le nouveau travailleur et l'employeur afin de garantir une bonne intégration dans l'équipe et sur le lieu de travail et un maintien l'emploi.

9. Résultats envisagés :

Le projet prévoit d'atteindre 60% d'hommes et 40% de femmes et de prospecter en moyenne 15 entreprises par mois.

Avec ce projet, la Mission Locale souhaite atteindre un résultat de 150 « sorties positives » (mise à l'emploi, en formation qualifiante et/ ou alternance, autocréation d'emploi, obtention d'un Titre de compétence).

10. Impacts attendus

Mise à l'emploi durable et de qualité d'un public CE actuellement fragilisé et en marge des recrutements « classiques » de par leur manque de certification.

Innovation dans les procédures de recrutement des employeurs, facilitant l'engagement de candidat(e)s sur base de leurs compétences et non plus de leurs parcours ou diplôme.

Meilleure connaissance des attentes des employeurs en matière de compétences, savoir-faire et savoir-être des candidat(e)s à l'emploi.

11. Méthode d'évaluation envisagée :

Le projet sera évalué d'un point de vue quantitatif au regard de ses résultats chiffrés en termes de « sorties positives » (mise à l'emploi/formation, autocréation d'emploi ou obtention d'un Titre de compétences). La collecte de ces données quantitatives se fera par le biais d'un fichier statistique qui génère automatiquement le taux de « sorties positives » et les différentes actions menées.

Des données qualitatives seront récoltées auprès des CE et des employeurs bénéficiaires du projet via des entretiens d'évaluation et/ou un questionnaire de satisfaction.

Le partenariat avec les différentes associations impliquées dans le projet (principalement dans l'encadrement des modules collectifs et dans le flux du public), sera également évalué. C'est en collaboration avec ces partenaires que la Mission Locale procédera à l'évaluation globale du projet, tant d'un point de vue logistique et administratif que sur ses aspects pédagogiques.

Evaluer la qualité du projet et du partenariat sous ces divers aspects permettra à la Mission Locale de procéder à d'éventuels ajustements.

H. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. Localisation de l'activité

Espace'R de la Mission Locale – avenue du Port, 23 1000 Bruxelles

13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet (en ce compris les phases préparatoires, les dates prévues de début et de fin des actions....):

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2017	Réseautage et développement de partenariats	Enrichir le projet par des collaborations diverses	06/2017	2020	En continu sur toute la durée du projet
2017	Préparation/ révision méthodologique et logistique des actions	Elaborer et adapter le contenu des modules collectifs et coaching	08/2017	2020	En continu sur toute la durée du projet

2017	Prospection employeurs	Rechercher les opportunités d'emploi du marché dans les secteurs visés par le projet. Connaître les attentes des employeurs vis-à-vis des candidat(e)s. Sensibiliser et inviter les employeurs à la Vitrine aux savoirfaire.	06/2017	2020	En continu sur toute la durée du projet (moyenne de 15 entreprises/m ois)
2017	Promotion de l'action via les différents outils de communication de la Mission Locale (Bus de l'Emploi, sites internet, mailing partenaires, distribution de flyers/affiches)	Informer le public et les partenaires sur le projet et ses modalités d'accès	08/2017	2020	En continu sur toute la durée du projet
2017	Accueil du public cible et coaching individuel	Analyser la demande du/de la CE, définition d'un plan d'action et coaching individuel vers et dans l'emploi/formation/VD C	08/2017	2020	En continu sur toute la durée du projet, après chaque module collectif selon la demande des bénéficiaires
2017	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives au module collectif de « Confirmation des compétences : métiers de la construction », expliquer le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	11/2017	11/2017	2 SI en amont du module
2017	Module collectif « Confir mation des compétences : métiers de la construction »+c oaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	11/2017	12/2017	1 session

2017	Rencontre « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la construction »	Valoriser les CE sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la	12/2017	12/2017	1 rencontre
2017	Evaluation des premières actions	mise à l'emploi Ajuster éventuellement le projet	12/2017	12/2017	1 fois
2018 - 2020	Séances d'information (SI) + entretiens de sélection	Communiquer les informations relatives aux différents modules collectifs de « Confirmation des compétences : métiers de la construction, de la vente et du nettoyage», expliquant le contenu et les objectifs du module + entretiens individuels évaluant la motivation et la connaissance métier des candidat(e)s	2018	2020	2 séances d'information en amont de chaque module, soit 20 SI par an.
2018 – 2020	Modules collectifs « Confirmation des compétences : métiers de la construction, de la vente et du nettoyage »+ coaching collectif et mobilité	Vérifier et tester les candidat(e)s sur leurs compétences pratiques et transversales, donner les informations utiles pour se déplacer à Bruxelles et en Belgique.	2018	2020	10 modules collectifs (d'une durée de 5 à 10 jours) par an.
2018 - 2020	Rencontres « Vitrine aux savoir-faire : métiers de la construction, de la vente et du nettoyage»	Valoriser les CE sur base de leurs compétences pratiques auprès d'employeurs en recherche de main d'oeuvre, favoriser la mise à l'emploi	2018	2020	10 Vitrines aux savoir- faire par an.
2018 - 2020	Evaluation des actions	Ajuster éventuellement le projet	2018	2020	1 fois par an

I. MOYENS

14. Quels sont vos moyens actuels ?

Financiers	116.607,20 euros(cofinancement)
Personnel en ETP	Personnel administratif et Conseillers +un expert prospection employeur(nouvelle demande)
Locaux	Espace d'une superficie de 569m² comprenant 6 locaux

de formation théorique et un vaste atelier (263 m²) dont une partie est aménagée en « logettes » permettant l'exercice de diverses techniques de parachèvement de bâtiment (carrelage, menuiserie, électricité, plomberie,
plafonnage, peinture).

15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

Répartition de la demande de financement :

Répartition par année	2017	<u>2018</u>	2019	<u>2020</u>	2017 - 2020
Frais de Personnel	52.163	92.842	130.250	189.091	464.345
Frais de fonctionnement	25.782	100.000	66.448	67.777	260.007
Total:	77.945	192.842	196.698	256.867	724.352

FRAIS DE PERSONNEL

Détail des postes budgétaires par année	2017	2018	2019	2020	<u>2017 -</u> <u>2020</u>	% financé par PdV
2 Conseillers temps plein	45.944	77.618	114.721	117.016	355.299	100%
1 Administratif : 1/3 temps plein	6.219	15.224	15.528	15.839	52.810	100%
1 Expert prospection employeur	0	0	0	56.236	56.236	100%
Frais salaires:	52.163	92.842	130.250	189.090	464.345	100%

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Détail des postes budgétaires par	2017	2018	2019	2020	2017 -	<u>%</u>	<u>%</u>
<u>année</u>					2020	<u>financé</u>	<u>financé</u>
						<u>par</u>	<u>par</u>
						<u>PdV</u>	MLOC
Frais pédagogiques (Cours Français,	16.448	75.120	41.071	41.892	174.531	100%	0%
bus, fournitures, promotion,)							
Utilisation locaux Espace R	9.334	24.880	25.377	25.885	85.476	30%	75%
(location, entretien,)							
Frais de fonctionnement:	25.782	100.000	66.448	67.777	260.007	75%	25%

FRAIS D'INVESTISSEMENT

Néant

J. ANNEXES

Coût total du projet	6 mois	12 mois	12 mois	12 mois	Total (€)
Répartition par année	2017	2018	2019	2020	<u>2017 - 2020</u>
Financement PGV (77%)	77.945	192.842	196.698	256.867	724.352
Financement Mloc (23%)	24.544	58.052	59.213	60.399	202.208
Total :	102.489	250.894	255.911	317.266	926.560

Ville de Bruxelles - Politique de la Ville - 2017-2020 Programme de revitalisation urbaine :PdV - URE CPAS

Nom du projet : URE CPAS Numéro du projet : 3.4

Date d'introduction de la fiche projet: 30/03 /2017

K. PORTEUR DU PROJET

48. Identification du porteur de projet :

Nom du service : CPAS de Bruxelles

Nom de la personne de contact: Jan Willems – Jwillems@cpasbru.irisnet.be – 02 563 53 10

Site Internet: www.cpasbru.irisnet.be

49. Partenaires du projet :

F= Financier O=	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de
Opérationnel			personnel
F	Fonds Energie	Compléter le budget si nécessaire	Cofinancement frais d'action et frais de personnel
F	Région de Bruxelles- Capitale	Finance le projet	
0	Agenda 21	Lien avec un ensemble d'actions en matière de la gestion durable des ressources naturelles, du CPAS et de la Ville de Bruxelles	

L. CONCEPTION DU PROJET

50. URE CPAS.

Ce projet permet la sensibilisation des usagers au choix de fournisseur, l'analyse de leurs consommations, la détection des surconsommations et d'agir sur la consommation énergétique et donc sur la facture, le bon entretien de leurs appareils au gaz à domicile afin de prévenir les risques d'intoxication au CO, d'optimiser le rendement des appareils au gaz; Des séances collectives de sensibilisation et d'information à destination des usagers du CPAS et des assistants sociaux sont organisées par la Cellule Energie. Des suivis individuels sont aussi menés directement pour les usagers.

Dans le cadre du développement des actions du CPAS de Bruxelles en lien avec l'agenda 21, une attention particulière est portée en matière d'énergie sur le « développement durable » :

- **Environnement** : réduction des consommations d'énergie- diminution des émissions de gaz à effet de serre / Bénéficiaires : la collectivité
- Économie : réduction de la facture énergétique et de la facture d'eau / Bénéficiaires : les usagers
- **Social** : éducation du public à l'environnement et aux enjeux énergétiques- création de liens sociaux autour d'enjeux communs / Bénéficiaires : les usagers

Le développement de ce projet URE-GSE veut s'articuler autour de plusieurs axes :

- <u>Information et prévention :</u>
 Lecture et compréhension des factures, choix ou changement de fournisseur, URE, primes énergie, allocation de chauffage,...
- Conseil technique et social :
 - Contrôle des installations, audits énergétiques
- <u>Expertise et accompagnement des consommateurs en défaut de payement :</u> Gestion administrative, médiation, accompagnement personnalisé dans le suivi des paiements, aides financières,....
 - Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : X OUI ☐ NON

Le projet est intégré dans les activités de l'action sociale de la Cellule Energie du CPAS de Bruxelles.

51. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Art.23 de l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

§ 3. Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1^{er}, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :

1° les actions ou opérations permettant la diminution de la consommation énergétique des ménages, particulièrement des plus fragilisés »

52. Quelle est l'origine du projet ?

La problématique de l'énergie figure incontestablement parmi les défis sociaux majeurs de notre société. A Bruxelles comme partout ailleurs, le nombre de personnes en situation de précarité n'arrivant plus à faire face au paiement de leur facture d'énergie est important. Les travailleurs sociaux du CPAS sont confrontés à de multiples demandes d'intervention et de guidance en matière d'énergie, et cela pour un public de plus en plus large. Aux missions du CPAS s'adjoignent la prévention, la sensibilisation et la recherche de solutions durables quant à la problématique de l'énergie.

L'évolution et le développement du marché économique, la libéralisation des services d'intérêt public (gaz, électricité, moyens de télécommunication...) requièrent de la part des citoyens une plus grande maîtrise de leurs choix de consommation. Ceci est d'autant plus complexe pour le public précarisé.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, il est important que la problématique de l'énergie ne soit pas abordée uniquement de façon isolée et individuelle. Les initiatives communautaires et collectives permettent une approche globale et intégrée de cette problématique, elle est indispensable si le

CPAS souhaite réaliser un objectif d'émancipation sociale de la personne et des usagers, aussi dans le cadre de la réalisation des actions en matière de 'développement durable'.

Ce projet vise à développer au sein des services des activités pédagogiques ayant trait à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Des personnes précarisées, usagers des divers services et des locataires peuvent ainsi apprendre, de façon concrète et conviviale, à faire face aux multiples problèmes liés à l'utilisation de l'énergie.

Nous avons pu constater lors du suivi des impayés et apurement d'arriérés des dettes d'énergie la problématique de la surconsommation, de la lecture et de compréhension des factures et de la consommation énergétique des ménages ainsi qu'une connaissance souvent superficielle en matière d'URE. Nous avons estimé important de travailler sur les habitudes des utilisateurs problématiques, initier aux données de base relatives à une consommation normale en matière énergétique.

Public visé:

Les usagers du CPAS sont le public cible de notre projet ; ils bénéficient de l'apport de notre action dans le cadre de leur suivi individuel par la Cellule Energie.

La population du territoire se caractérise par une mixité culturelle, de genre, de génération et de milieu social.

53. Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité:

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Réaliser un accompagnement des personnes fragilisées en vue de les inciter à mieux comprendre la facture et la consommation énergétique de leur ménage et à réduire leur consommation d'énergie dans leur logement tout en préservant ou en améliorant leur niveau de confort. Mettre sur pied des projets de développement durable en matière d'énergie avec des objectifs sur le plan économique, social et écologique. Economique: si la personne consomme moins d'énergie et d'eau pour son logement, ce sera bénéfique pour son porte-monnaie; Social: les personnes en situation précaire sont aidées et suivies de manière active sur la consommation d'énergie; Ecologique: une diminution de la consommation d'énergie a un effet positif sur la lutte contre les	Sensibiliser les usagers des bâtiments et services du CPAS, le personnel du CPAS et les gestionnaires à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie, N personnes sensibilisées, Type de public Nombre de séances collectives de sensibilisation et d'information à la lecture et la compréhension des factures d'énergie, type de public Nombre d'animations Energie en concertation avec le DPT Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle (Tableau) Nombre de formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie
problèmes d'environnement (qui		individuels par les assistants

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
contribue à réduire la consommation énergétique et Les émissions de CO2 dans la Ville de Bruxelles).		sociaux de la Cellule Energie en matière de conseils URE, lecture et compréhension des factures d'énergie et eau, la recherche d'un fournisseur de gaz et d'électricité moins cher) (Tableau) Suivi 20 ménages rencontrant des problèmes de surconsommations et réaliser un bilan sur l'évolution de leur consommation.

54. Réalisations et actions proposées :

La problématique de l'énergie ne devant pas être approchée isolément et de manière individuelle, les initiatives communautaires et collectives permettent ainsi une approche globale et intégrée de cette problématique. Dans ce cadre, le projet URE met l'accent sur deux actions importantes menées par le service :

- Les séances collectives de sensibilisation et d'information à la lecture et à la compréhension des factures d'énergie
- Visite à domicile par l'assistante sociale de la Cellule Energie en vue d'un premier diagnostic de profil de consommation du ménage et des actions d'accompagnement en matière d'URE.

Le subside permettrait de continuer de poursuivre les actions suivantes :

- Continuité de l'action sociale en matière d'URE par la Cellule Energie dont l'ambition est d'intégrer les actions que le CPAS développe pour le Fonds Energie et de renforcer les actions déjà organisées par le CPAS en matière de guidance sociale énergétique
- Action de communication sur l'entretien des installations ciblant les usagers des bâtiments publics du CPAS et également les locataires en situation de précarité qui sont aidés/logés par le CPAS
- Action de sensibilisation et d'aide quant à l'achat des appareils électroménagers économiseurs d'énergie (frigo A++ et A+++, machine à laver A+ ou A++)
- Ce projet développe au sein des services des activités pédagogiques ayant trait à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Des personnes précarisées, usagers des divers services et des locataires peuvent ainsi apprendre, de façon concrète et conviviale, à faire face aux multiples problèmes liés à l'utilisation de l'énergie.

55. Résultats envisagés :

Continuité et gestion de l'action sociale en matière d'URE par la Cellule Energie du CPAS;

- Sensibilisation à l'Utilisation Rationnelle de l'Energie des usagers des bâtiments publics du CPAS de Bruxelles,
- Sensibilisation des locataires, usagers des différents services du CPAS à la valorisation des investissements économiseurs d'énergie opérés dans leurs logements

56. Impacts attendus

En éduquant les bénéficiaires à la bonne lecture et compréhension de leur facture et en travaillant sur les habitudes de consommation, cela permettrait de réduire le montant des factures ainsi que de faire l'économie d'une série de frais de justice (huissier, etc) pris en charge par la communauté. Ce travail de sensibilisation vise également à prévenir les interventions financières que le CPAS mobilise aujourd'hui à partir du Fonds Energie

57. Méthode d'évaluation envisagée :

Suivi des indicateurs proposés dans le tableau des objectifs :

- Nombre de permanences « action de sensibilisation » et d'aide quant à l'achat des appareils électroménagers économiseurs d'énergie
- Nombre de visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie
- Nombre de séances collectives de sensibilisation et d'information à la lecture et la compréhension des factures d'énergie
- Nombre d'animations Energie organisées en concertation avec le DPT Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle
- Formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie
- Entretiens individuels par les assistants sociaux de la Cellule Energie en matière de conseils URE, lecture et compréhension des factures d'énergie et eau, la recherche d'un fournisseur de gaz et d'électricité moins cher)
- Suivre 20 ménages rencontrant des problèmes de surconsommation et réaliser un bilan sur l'évolution de leur consommation.

M. EXECUTION ET MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

58. Localisation de l'activité

Le projet se réalisera sur la ZRU de la Ville de Bruxelles à partir des bureaux de la Cellule Energie, situés rue de la Sablonnière 2 à 1000 Bruxelles

59. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Année	Description	but	Débu t	fin	Fréquence
2017- 2020	Organisation des ateliers de lecture et compréhensio n des factures	Eduquer des ménages à l'URE - Lire et comprendre une facture - La libéralisation du marché et choisir son fournisseur Les trucs et Astuce	Eté 2017	Décembre 2020	Tous les 2 mois
2017- 2020	Visites à domicile URE par les AS de la Cellule Energie	Conseil URE	Eté 2017	Décembre 2020	Tous les mois
2017- 2020	Animations Energie (en concertation avec le Dépt. Emploi et Formation pour les personnes en trajet d'insertion professionnelle, des associations, les Maisons de Quartier,)	Eduquer des ménages à l'URE - Lire et comprendre une facture - La libéralisatio n du marché et choisir son fournisseur - Les trucs et astuces	Eté 2017	Décembre 2020	Tous les mois
2017- 2020	Permanences « action de sensibilisation » et d'aide quant à l'achat des appareils électroménager économiseurs d'énergie	Changement des appareils électroménagers avec une meilleure performance énergétique (aide administrative et majoration de prime)	Eté 2017 nvier 2017	Décembre 2020	Toutes les semain es
2017- 2020	Formation Energie pour les assistants sociaux « énergie » en collaboration avec les autres acteurs en matière d'énergie	Optimiser l'intervention des assistants sociaux en matière d'énergie	Eté20 17	Décembre 2020	Indéter minée

2017-	Entretiens	conseils URE,	Eté	Décembre	Toutes
2020	individuels par les	lecture et	2017	2020	les
	assistants sociaux	compréhension des			semain
	de la Cellule	factures d'énergie			es
	Energie	et eau, la recherche			
		d'un fournisseur de			
		gaz et d'électricité			
		moins cher)			
2017-	Organisation d'une	Atteindre un public	Eté	Décembre	Indéter
2018	exposition	plus large ne	2017	2020	minée
	itinérante	s'adressant pas			
		directement aux			
		différents services			
2017-	Suivre 20 nouveaux	Eduquer des	Eté	Décembre	Tous
2020	ménages ayant des	ménages à l'URE	2017	2020	les
	problèmes de				mois
	surconsommation				

60. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	Total
Investissement 5	4.500€	/	/	/	4.500€
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,)	18.555€	44.563 €	45.482€	45.559 €	154.159 €
Fonctionnement	4.311€	10.800 €	10.800€	10.800€	36.711 €
Total	27.366 €	55.363 €	56.282 €	56.359 €	195.370€

Rem : Pour la bonne réalisation de ce projet un bachelier assistant social y sera affecté à temps plein.

45 | P a g e

FRAIS D'INVESTISSEMENT

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	202 0	Total	% pris en charge par PdV
Achat du matériel informatique : pc portable Imprimante couleur, projecteur seul, Baffles	4500€				4500€	100 %
Total	4500 €				4500€	

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	2020	Total	% pris en charge par PdV
Achat des kits énergie (thermomètres, douchette, Bloc multiprises avec interrupteur, ampoule led,)	3896€	9800€	9800€	9800€	33.296€ €	100 %
Frais d'organisation des réunions collectives.	415€	1000€	1000€	1000€	3415€	100 %
Total	4.311€	10.800 €	10.800 €	10.800 €	36.711 €	100 %

FRAIS DE PERSONNEL

	2017	2018	2019	2020	Total	% pris en
Fonctions / ETP						charge par PdV
1 assistant social à temps plein	18.555€	44.563 €	45.482€	45.559 €	154.159 €	100 %

61. Veuillez joindre tout document utile à l'explication du projet et de sa mise en place.

Politique de la Ville – 2017- 2018 Programme de revitalisation urbaine: PdV Projet hygiène équipes mobiles

Nom du projet : Projet hygiène pour le public lié à l'activité des équipes

mobiles

Numéro du projet : 3.5

Modification n° 2: 24/04/2020

N. PORTEU R DU PROJET

62. <u>Identification du porteur de projet</u> :

Nom du service : Samusocial ASBL

Nom de la personne de contact Grégory POLUS gregory.polus@samusocial.be

(+ mail + N° Tél.) 02/5511222 + Site Internet : www.samusocial.be

63. Partenaires du projet :

F = Financier O = Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
Financier et Opérationnel	СОСОМ	Pouvoir Subsidiant général du Samusocial ASBL.	Soutien à la mission générale du Samusocial, notamment via le financement du personnel travaillant sur les différents services proposés dans le cadre de ce projet.
Financier et Opérationnel	Région de Bruxelles Capitale	Mise à disposition au Samusocial ASBL pour ses missions d'hébergements d'un bâtiment Boulevard Poincaré à Anderlecht.	Soutien à la mission générale du Samusocial, notamment via la mise à disposition d'un bâtiment.

O. CONCEPTION DU PROJET

1) Projet hygiène pour le public lié à l'activité des équipes mobiles :

C'est un projet d'envergure regroupant trois sous-projets (Espace hygiène, lavoir) et couvrant l'entièreté d'un processus, le parcours d'une personne sans-abri

depuis sa rencontre au début de sa réinsertion. Ce projet doit être accessible au public des sans-abri : une réponse gratuite et immédiate aux besoins.

A l'heure actuelle, le corps fait objet d'un investissement excessif. L'image corporelle prend une grande importance et chacun essaie de se munir des moyens nécessaires afin de le contrôler. Cependant, ce discours ne correspond pas lorsque nous nous intéressions à la santé et au corps d'une personne en précarité.⁶

Rester propre et vivre dans la rue reste un véritable challenge pour des personnes en errance. Nos équipes mobiles sont souvent confrontées à des personnes chronicisées en errance sur une longue durée qui ont pour la plupart abandonné l'idée de rester propre. Leur désintérêt pour leur corps montre également leur état de désocialisation, il est difficile de penser à une intégration pour ces personnes lorsque l'apparence physique est aussi délaissée. Par ailleurs, au-delà de ces considérations, c'est un véritable enjeu pour la santé des personnes sans-abri.

Nous ne pouvons pas automatiquement associer le délaissement de l'apparence physique au manque de moyens matériels et/ou la non présence de certains dispositifs, mais ce facteur n'est pas à négliger. En effet, la possibilité d'offrir différents services relatifs à l'hygiène aux personnes qui fréquentent notre institution ou qui sont rencontrés par nos équipes mobiles permet d'inciter, sinon faciliter, leur utilisation. La disponibilité de ces différents services, dans un même espace, optimise la réussite du projet en les rendant plus accessibles.

Afin de mettre en place un processus de prise en charge globale des personnes chronicisées en errance mais également des sans-abris n'ayant pas tout à fait abandonné tout effort de propreté, nous souhaitons mettre en place un projet hygiène plus large comprenant à la fois un lavoir, un espace hygiène et des salles de bain pour personnes à mobilité réduite; De la sorte cette maitrise des différentes dimensions touchant à l'hygiène rend possible l'objectif fixé qui s'applique tout au long du parcours de prise en charge.

LAVOIR

Par le biais de ses équipes mobiles d'aide - les maraudes - le Samusocial de Bruxelles offre des couvertures tout au long de l'année aux personnes de la rue. Le Samusocial distribue en moyenne 15.000 couvertures par an.

L'entretien de ces couvertures posent un réel problème : les machines conventionnelles ne sont pas adaptées, le coût d'entretien est élevé, d'où abondant de ces couvertures.

Il est extrêmement difficile pour une personne vivant en rue ou en squat de pouvoir laver ses couvertures et les différents relais sanitaires ne le permette pas toujours. L'entretien d'une couverture est complexe dans une machine à laver conventionnelle telle qu'on peut en trouver dans les différentes associations.

Les couvertures sont souvent fortement souillées et son clairement une source d'infestation parasitaire (puce de lits, poux, ...). L'entretien professionnel est quant à lui extrêmement cher et dépasse parfois le prix unitaire d'une couverture. Les couvertures sont donc très souvent abandonnées ou jetées plutôt que d'être nettoyées.

C'est pour enrayer ce gaspillage que le Samusocial souhaiterait se doter d'un lavoir équipé de machines à laver professionnelles et de séchoirs de grandes capacités (

⁶ Anne-Françoise Dequiré, « Le corps des sans domicile fixe – de la désinsertion à la disqualification corporelle », Recherche & éducations, 2010, p. 2.

⁷ Idem.

minimum 500/kg). Ce projet de lavoir permettrait de pouvoir entretenir les couvertures et les reconditionner en vue d'une distribution ultérieure.

L'idée est que les personnes précarisées puissent déposer leurs couvertures ou draps souillés dans un centre ou les remettre aux équipes mobiles en échange d'une nouvelle couverture propre. Le lavage, séchage et la désinfection seraient assurés par le Samusocial.

Cela permettrait également d'envisager des collaborations avec des services tiers, notamment la STIB, pour organiser la récolte et l'entretien des milliers de couvertures abandonnées dans les différentes stations de métro. Dans le même registre d'idée, cela permettrait de mieux gérer les dons privés de couverture.

Les machines à laver professionnelles de classe professionnelle permettant la désinfection, pourraient couvrir l'ensemble de nos besoins en termes de couvertures. Cela serait également un superbe exemple d'économie circulaire, tout en réalisant un gain financier considérable.

Le projet de lavoir s'insère parfaitement dans notre réflexion sur les espaces hygiènes. La capacité de lavoir permettrait outre les couvertures, d'offrir une solution efficace et rapide de lavage des vêtements des usagers ramenés vers nos centres d'hébergement par nos équipes de maraude.

Le projet de lavoir est prévu au centre du Boulevard Poincaré.

ESPACE HYGIENE

Outre que le suivi social et médical mis en place au sein de nos structures d'accueil, il est très important pour les personnes précarisées de se réapproprier une image physique positive. Des actions bien concrètes peuvent aider ces personnes à changer leur image.⁸

D'où l'idée de créer un espace hygiène, où ces personnes pourront venir prendre soin de leur hygiène corporel et d'améliorer leur image.

Permettre aux personnes de se vêtir décemment, d'avoir la possibilité d'entretenir leur linge mais aussi de participer à des activités visant une amélioration de leur image est nécessaire. « Cela peut passer par une coupe de cheveux, pouvoir se laver de manière correcte dans des locaux adaptés mais pourquoi pas également par la possibilité de bénéficier de soins visant le bien-être du corps. Les massages, les soins esthétiques, l'apprentissage du maquillage ou des soins corporels apportent une dimension nouvelle au fait d'être « bien ». »⁹

Pour certains de nos bénéficiaires un (ré)apprentissage dans ce domaine pourra de temps en temps donner de nouvelles forces afin d'aller vers autrui, même si ce n'est pas de cas de tout le monde. Le plus important est que cette occasion peut être saisie par les personnes en précarité et que ça ne soit pas un obstacle insurmontable d'avoir accès à ces activités.¹⁰

Depuis le début de l'année 2018, nous avons mis en place des espaces de parole avec des femmes hébergées au Samusocial, il en ressort que c'est bénéfique de se libérer via des espaces de parole. Mais les dames expliquent aussi qu'il manque toute la dimension corporelle et le travail sur l'image de soi.

⁸ http://www.revueobservatoire.be/Prendre-soin-de-soi-un-itineraire-vers-le-bien-etre

⁹ Idem.

¹⁰ Idem.

D'expérience nous savons que les personnes qui se négligent trop au niveau corporel ne vont pas d'elles-mêmes vers des institutions extérieures, pour ces personnes nous aimerions mettre tout en œuvre afin qu'elles puissent bénéficier de ces services au sein de notre structure.

Avec l'aide de d'une asbl extérieure (Ô soin de tous) et des bénévoles propres au Samusocial nous organisons depuis un certain temps des journées de bien-être (manucure, soin de visage, pédicures médicales, etc.) mais jusqu'à l'heure actuelle nous n'avons pas un local adapté pour ces activités.

Dans le futur nous aimerions également travailler avec des coiffeurs bénévoles, seule empêchement est que nous n'avons, actuellement, le local actuel nécessite des aménagement ainsi que l'achat de matériel nécessaire au sein de nos structures.

L'espace hygiène est prévu au centre du Boulevard Poincaré, mais les personnes accueillies dans les autres centres du Samusocial peuvent également en bénéficier via les diverses activités qui seraient mises en place.

SALLES DE BAIN PMR

Les salles de bains PMR sont financées par la Région (COCOM) dans le cadre de la rénovation du bâtiment boulevard Poincaré et ne seront plus financées par la PDV

✓ Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? : X OUI □ NON

Ce projet vient renforcer le travail des équipes mobiles et des structures d'hébergement (2 agréments 110).

2) A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Art 23 de l'Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

§ 3 « Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans les filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 602, alinéa 1^{er}, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs moyens suivants :

Principalement:

- Les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et du public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme.

Partiellement:

- Les actions ou opérations de financement et de subsidiassions d'infrastructures permettant de lutter contre la précarité.

3) Quelle est l'origine du projet ?

Le constat de dégradation de l'hygiène par nos travailleurs de terrain et plus particulièrement des professionnels qui suivent médicalement ou psychologiquement ce public. Ils observent aussi l'absence de solution immédiate – en jour et nuit - et gratuite pour répondre aux besoins.

Ce projet répond à la demande des personnes sans-abri en phase d'insertion faisant état de l'absence de certains services spécifiques (par exemple l'accès à un lavoir sur le lieu d'hébergement).

Il est important de considérer l'accès à l'hygiène de manière globale, comme un ensemble d'actions cohérentes et intégrées. Ce continuum est nécessaire afin de ne pas rompre fatalement le processus.

4) Public visé:

Le public cible (Ethos 1 & 2) sont les personnes sans abri circulant sur l'ensemble du territoire de la région de Bruxelles-Capitale, sans distinction du genre, de l'âge ni du statut socio-administratif.

Mais également des personnes accueillies au sein de nos centres d'hébergement orientées via nos équipes mobiles.

Ainsi des personnes hébergées dans les centres, n'ayant jamais fait un passage en rue, afin d'éviter la dégradation de la personne (travail de prévention).

5) Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité :

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs (de réalisation et de résultat)
Actions ou opérations favorisant la sensibilisation de la personne sans-abri à la notion de propreté et l'hygiène	 Proposer des ateliers de bien-être (soins de visage, coiffure, manucure, etc.) Proposer des actions afin de promouvoir l'éducation à l'hygiène corporelle 	 Nombre de prestations et/ou participants aux ateliers. Nombre de douches réalisées par les infirmiers. Nombre de kit hygiène distribuées. Nombre de prestations d'hygiène (par exemple : buccodentaire)
	- Proposer des soins	 Nombre de soins réalisés par l'infirmier. Nombre de (soins) pédicures médicales réalisées
Actions ou opérations qui permettent de prévenir des risques sanitaires éventuels (gale, poux, tuberculose, etc.)	- Renforcer les liens et les collaborations avec les services actifs sur la Région de Bruxelles Capitale en ce qui concerne la récupération des couvertures utilisées en rue et distribution de couvertures propres.	 Nombre de demandes d'intervention de récupération. Nombre de couvertures lavées.
	- Renforcer des actions de	- Nombre de

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs (de réalisation et de résultat)
	de sensibilisation auprès du public en ce qui concerne le risque de	personnes orientées au Fares.
	contamination (gale, poux, tuberculose, etc.)	 Nombre de personnes ayant profité d'un traitement gale, etc.
Actions et opérations visant à réduire les frais d'investissements	- Réduire le nombre des couvertures achetées grâce aux actions de récupération de couvertures en rue.	- Nombre de couvertures achetées par année.
	- Réduire le nombre de recours aux entreprises de déparasitage	- Nombre d'interventions des entreprises de déparasitage.

6) Réalisations et actions proposées :

- Sensibiliser à l'hygiène et à la propreté: organiser des ateliers « bien-être » (soins de visage, manucure, coiffure, etc.), distribuer des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, serviettes hygiéniques, tampons, etc.), organiser un accompagnement pour des activités d'hygiène corporelle (douches, apprentissage hygiène bucco-dentaire, etc.), organiser des soins (soins de plaies, pédicures médicales, etc.).
- Prévenir les risques sanitaires éventuels: reprise des couvertures sales et distribution de couvertures propres et ce en collaboration avec les divers services éventuels (STIB, Bravvo, équipes mobiles, éducateurs de rue, service propreté, etc.), sensibiliser le public au risque de contamination (traitements gale et poux, orientation du public au Fares, etc.)
- Réduire les frais d'investissement: L'entretien professionnel des couvertures coûte extrêmement cher et dépasse parfois le prix unitaire d'une couverture. En conséquence, les couvertures sont donc très souvent abandonnées ou jetées plutôt que d'être nettoyées. Afin d'enrayer ce gaspillage le Samusocial souhaiterait se doter d'un lavoir. Ce projet de lavoir permettrait de pouvoir entretenir les couvertures et les reconditionner en vue d'une distribution ultérieure.

7) Résultats envisagés :

L'évolution favorable des indicateurs du point 5 qui sera lié à la fréquentation des services de ce projet.

Une amélioration générale du public pris en charge et /ou suivi par les équipes mobiles.

8) Impacts attendus:

- Sensibiliser le public sans abri à l'hygiène.
- Prévenir la dégradation physique et psychologique du public.

- Améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes accueillies.
- Améliorer l'estime de soi des personnes hébergées et éviter la dévalorisation. Permettre aux personnes de trouver l'envie et le goût de continuer à prendre ou à prendre soin d'elle-même.
- Structurer leur quotidien.
- Mener des actions coordonnées, en lien étroit avec les services actifs en rue.
- Favoriser la propreté en rue.

9) Méthode d'évaluation envisagée :

Relevé chiffré et présentation de statistiques. Appréciation des retours du public (Espace de parole).

P. EXECUTION ET MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

10) Localisation de l'activité :

Boulevard Poincaré 68-70, 1070 Anderlecht. Rue du Petit Rempart 5, 1000 Bruxelles.

11) Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

LA EH PMR

Nous annexerons à ce présent document l'avant-projet du cabinet d'architecte dès qu'il nous sera remis ; Il est attendu pour la fin du mois de décembre 2020.

Année	Description	but	Début	fin	Fréquence
2018	Recherche d'un Bureau d'étude d'Architecte	Conseil en aménagement, recherche de solution pour les 3 projets et proposition sur plans	Fin 2018	Début 2021	1
2019	Aménageme nt	Réalisation des travaux.	Début 2019	2021	1
2019	Lancement du projet	Communicatio n sur le projet et ouverture des différents services (Lavoir, Esp H)	2019	-	-

Q. MOYENS

12) Quels sont vos moyens actuels?

Financiers

	Capitale
Locaux	Rue du Petit Rempart/Boulevard Poincaré, Locaux de régulations
СОСОМ	Les salles PMR

13) Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Période I			
Poste budgétaire	Fin 2019	2020	Total
Lavoir		100.000 €	100.000€
Espace hygiène		40.000 €	40.000 €
Total		140.000 €	140.000€

Frais d'investissements : Lavoir, Espace hygiène,

Lavoir : achat d'équipement professionnel pour la réalisation d'un lavoir équipé

- 3 machines à laver, 2 séchoirs et installation (100.000€) au rez de chaussée du Bd Poincaré.

Espace hygiène : Le budget des douches PMR(40.000€) est affecté à l'aménagement et l'équipement de l'espace hygiène + matériel de désinfection parasitaire + divers matériels (espace coiffure, pédicure + manicure et massage ,..)

Politique de la Ville – 2017-2020 Programme de revitalisation urbaine :PdV – FICHE DE PROJET

Nom du projet : Insertion socio-professionnelle et formations

à la Citoyenneté pour les primo-arrivants

Numéro du projet : 3.6

Date d'introduction de la fiche projet: 24/04/2020

R. PORTEUR DU PROJET

64. Identification du porteur de projet : BAPA BXL ASBL

Nom du service : BAPA BXL asbl, Bureau d'accueil pour primo-arrivants

Siège social : Hôtel de Ville, Grand Place, 1 à 1000 Bruxelles

Bureaux : Boulevard Pachéco, 34 à 1000 Bruxelles Nom de la personne de contact (+ mail + N° Tél.) :

- Christelle Sermon ; directrice, Mail : christelle.sermon@brucity.be

- Tél: 02/279.49.99, en collaboration avec Nora MAHIEDDINE, coordinatrice pédagogique et communication, nora.mahieddine@brucity.be; Tél.: 02/279.49.89.

Site Internet:

65. Partenaires du projet :

F= Financier	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à
O=			disposition de personnel
Opérationnel			
0	Sé.sa.me	Partage expertise	Sous-traitance
0	EXIL asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	ADDE (association pour le droit des étrangers) asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	CIRE (coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers)	Partage expertise/Sous- traitant	Sous traitance
0	SIREAS	Partage expertise	Sous traitance
0	Opérateurs OISP (organismes insertion socio- professionnelles	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Sétis Bruxelles asbl	Sous-traitant	Sous traitance/Mise à disposition de personnel

0	Bruxelles Accueil asbl	Sous-traitant	Sous traitance
0	Marie-Jeanne TIEBRO/Codyme asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance/Mise à disposition de personnel
0	Ulysse asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Objectif asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Arts et Publics asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Eco Culture asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Alter Brussels asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance
0	Belito asbl	Partage expertise/sous traitance	Sous-traitance

S. CONCEPTION DU PROJET

66. Décrivez succinctement le projet.

BAPA BXL asbl a pour mission d'accompagner les primo-arrivants à titre individuel, de leur fournir le soutien et les informations nécessaires afin qu'ils puissent mener leur vie de manière autonome et accroître leur participation sociale, économique et culturelle, mais également qu'ils soient sensibilisés aux enjeux liés à leur insertion en Belgique.

Les primo-arrivants sont particulièrement fragilisés, ils sont notamment victimes d'exclusion sociale, de précarité, de discriminations, etc.

Afin de faciliter leur insertion dans la société d'accueil, nous organisons des modules de formation à la citoyenneté afin de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement de la Belgique, de ses institutions et d'acquérir des clés de compréhension de notre société. Ces modules nécessaires à leur établissement en Belgique sont organisés en plusieurs langues (FR, ARA, ANG). Cependant à l'heure actuelle, ces modules de répondent pas à la demande, certains primo-arrivants ne peuvent suivre ce module notamment à cause de leur méconnaissance de la langue ou du manque de place. Ce projet permettra notamment de pouvoir y répondre dans une certaine mesure.

D'autre part, parce qu'elle permet des interactions sociales et fournit habituellement des moyens économiques pour assurer un niveau de vie décent, l'intégration des primoarrivants sur le marché du travail est une étape cruciale vers leur intégration sociale et culturelle. La situation désavantageuse des migrants sur le marché du travail peut donc constituer une entrave à leur participation dans d'autres sphères de la vie en société¹¹. C'est pourquoi à travers ce projet, nous avons pour volonté de faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi grâce : à des ateliers de coaching, un accompagnement en insertion socio-professionnelle, une préformation de base, des tables de conversation pour renforcer leurs compétences linguistiques, leur confiance et leur estime de soi, etc.

Enfin, le parcours d'exil des primo-arrivants, les difficultés liées à leur insertion dans la société d'accueil nécessitent, dans certains cas, un accompagnement psycho-social spécifique, c'est pourquoi nous souhaiterions organiser non seulement des ateliers pour femmes afin qu'elles puissent libérer leurs paroles, parler de leurs vécus mais aussi permettre à notre public une prise en charge par des experts de santé mentale pour ceux qui en ont le besoin.

Enfin un accompagnement pluridisciplinaire permettra aux primo-arrivants de mieux s'insérer dans la société d'accueil et de prendre d'en compte d'autres aspects liés à leur établissement à Bruxelles.

Afin de renforcer l'accueil et l'accompagnement de son public fragilisé, de favoriser la lutte contre la précarité, ainsi que l'insertion socioprofessionnelle de celui-ci, Bapa BXL asbl propose un projet global en trois axes complémentaires via des actions qui répondent aux besoins de notre public et aux réalités de terrain.

1. Axe n°1 : dispositifs spécifiques d'aide à l'accueil et à l'accompagnement des primo-arrivants

1.1. <u>Soutien psychologique :</u>

Parmi les primo-arrivants, certains sont originaires, pour partie de pays en guerre, de pays où ils ont subi des traitements inhumains et dégradants. Ce public cible fait face à des séquelles et troubles psychologiques, psycho-traumatiques complexes consécutifs aux traumatismes et aux conditions de fuite et d'exil dramatique pénibles. Ils ont besoin ainsi que leurs familles d'aide psychologique et de soins spécifiques adéquats.

La non maitrise du français ou d'une langue de contact, les différences culturelles, les traumatismes et douleurs liées à la guerre ou à la migration peuvent constituer autant d'obstacles à la participation sociale, économique des primo-arrivants. Cependant, ce ne sont pas uniquement les expériences traumatisantes au pays d'origine ou durant le trajet qui peuvent influencer la santé mentale de ce public fragilisés. Ceux-ci peuvent aussi se retrouver dans un état de **profond de mal-être face à un sentiment d'insécurité et d'impuissance, lié à leur situation souvent précaire dans le pays d'accueil.** Ce sentiment d'insécurité peut par exemple être lié au fait de ne pas avoir une situation économique stable ou de ne pas disposer d'un logement décent. Ainsi, l'angoisse de vivre dans une société étrangère peut être réelle et s'ajouter à la difficulté de concilier projet familial, individuel et professionnel. Les échecs successifs, les difficultés à répétition, le sentiment de perdre son potentiel, la non-valorisation sociale peuvent les conduire, en général motivés et dynamiques à leur arrivée en Belgique, vers des difficultés de santé mentale.

-

¹¹ LAFLEUR J.-M., MARFOUK A, Pourquoi l'immigration en Belgique ?, 2015

Nos travailleurs sociaux rencontrent des difficultés à orienter ce public fragilisé vers des services de santé mentale, notamment, à cause du manque de connaissance de la langue de nos bénéficiaires mais aussi de la méfiance à l'égard de ces services. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons offrir cet accompagnement par la **prise en charge optimale par des experts** de la santé ayant une expertise spécialement dédiée à ce public cible (interculturalité, souffrances liées à l'exil, à l'immigration, traumatismes de guerre, ...), en collaboration avec un service de santé mentale pluridisciplinaire (ex. Le Sésame) mais aussi des interprètes pour les personnes qui ne maîtrisent pas encore le français. Dès lors nous souhaitons développer : des **séances de consultation individuelles et des activités communautaires avec des psychologues/psychothérapeutes.**

Cet aspect est finalement peu pris en considération dans les politiques d'accueil des primoarrivants et dans le parcours d'accueil. C'est pourquoi, vu le nombre de cas rencontrés sur le terrain et les difficultés d'accompagnement de ce public nous souhaiterions y répondre efficacement.

Il s'agira également de prévoir une **formation spécifique** pour les travailleurs sociaux destinée à les outiller afin d'assurer une détection plus rapide des difficultés vécues par notre public et une meilleure orientation/prise en charge de problématique de santé mentale.

1.2. <u>Ateliers spécifiques pour les femmes primo-arrivants</u>

Le cas des femmes isolées et celui des parents de jeunes enfants, par exemple, sont spécifiques, tant par le niveau des difficultés, que parce que l'enfant, la vie de famille, est aussi un vecteur d'intégration. Afin de sortir les femmes de leur isolement, de leur donner un lieu de parole où elles pourront s'exprimer librement, nous souhaitons organiser des ateliers qui aborderaient ces thématiques : difficultés liées à leur vie affective, relationnelle et sexuelle, les éventuelles relations de dépendance familiale, les violences intrafamiliales, etc. Ces ateliers leur permettront de se rencontrer, d'échanger sur leurs parcours de vie et d'exil et de se créer un réseau afin de sortir de leur isolement.

Si des groupes de paroles existent déjà dans d'autres associations, notre spécificité est de les organiser dans une langue de contact, dans une institution qu'elles connaissent déjà (BAPA BXL), où elles se sentent en sécurité et en confiance. L'objectif étant de permettre à toutes nos bénéficiaires, même celles qui ne maitrisent pas la langue française de pouvoir y participer ainsi celles pour qui la mobilité reste difficile dû à un manque de connaissance de la Ville.

1.3. Permanence juridique au BAPA BXL

La stabilité du séjour dans le pays d'accueil est la condition première d'une intégration de qualité. Elle préoccupe toutes les familles et absorbe leur énergie. Ces dossiers sont complexes, techniques et nécessitent une prise en charge sociojuridique spécialisée. C'est pourquoi, BAPA BXL asbl fait non seulement appel à des associations sociojuridiques partenaires (ex. ADDE, SIREAS, CIRE) pour obtenir des avis, des conseils, des informations sur les droits de leurs bénéficiaires, mais notre association oriente aussi les primo-arrivants bénéficiaires pour un suivi juridique plus spécifique de leurs dossiers.

Cependant, nos accompagnateurs sociaux rencontrent des difficultés lors de ces orientations due notamment à la méconnaissance de la langue du bénéficiaire, les permanences de ces services sont très souvent saturées, les délais d'attente pour un rendez-vous sont très longs, alors que nous rencontrons parfois des situations très urgentes (titre de séjour en danger, violences intrafamiliales, ...). Par ailleurs, les difficultés de mobilité de certains primo-arrivants (due à la méconnaissance du pays d'accueil, de la langue, ...) rendent également difficile l'accès à ces permanences juridiques, ces associations ne travaillant pas avec des interprètes sociaux, cela rend impossible la communication avec les primo-arrivants. Par conséquent, cela crée du découragement chez ce public déjà fragilisé mais surtout retarde la résolution de la problématique sociojuridique.

Enfin, de par notre expertise de terrain, nous constatons que les primo-arrivants fragilisés déplorent le fait d'être toujours « renvoyés » d'un service à l'autre, de plus les complexités des démarches administratives n'aident pas ceux-ci à s'y retrouver. Ainsi, certains bénéficiaires ne se présentent pas aux rendez-vous pris par leur accompagnateur social référent pour différentes raisons : méfiance envers l'association, difficulté à trouver son chemin, incompréhension des démarches administratives à entreprendre, accueil inadapté dans le service à cause de la méconnaissance de la langue, etc. Nous avons constaté sur le terrain que tous ces barrières rencontrées par notre public renforcent d'une part, leur exclusion de l'accès à certains droits fondamentaux et d'autre part, leur précarité. La méconnaissance des législations en vigueur et de leurs droits ont menés des primo-arrivants dans des situations où ils ont été victimes d'abus et de discriminations (bail ne respectant pas la loi, surendettement, fraudes sociales de leur patrons, ...).

C'est pourquoi, nous proposons de développer une **permanence sociojuridique en interne**, qui viendrait en soutien aux accompagnateurs sociaux et qui permettrait de résoudre les problématiques sociojuridiques plus efficacement. La spécificité de cette permanence tiendrait dans le fait qu'un échange continu et direct se ferait entre le travailleur social, qui maîtrise les problématiques sociales dans le dossier, le bénéficiaire et le juriste, ce qui permettra une meilleure prise en charge de la problématique et une résolution plus efficace et rapide de celle-ci.

2. Axe n°2: Préformation, coaching et ISP pour des primo-arrivants

Arrivés en Belgique, les primo-arrivants sont amenés à faire des choix quant à leur futur professionnel. Or, plusieurs éléments vont influencer, voire limiter ce choix, tels que leur situation administrative et légale (titre de séjour par exemple), la (non) maîtrise de la langue, les obstacles liés à l'accès aux formations, la (non) reconnaissance du diplôme et de leurs compétences et le réseau social de la personne.

Ainsi, le statut de séjour et le parcours de la personne, l'accès aux informations, aura une influence sur son projet professionnel et sur ce qu'elle espère obtenir dans le pays d'accueil. De plus, les difficultés liées au séjour et aux procédures amènent une charge administrative qui peut impacter la disponibilité de la personne à la recherche d'emploi.

Une autre difficulté structurelle majeure concerne la non reconnaissance des diplômes et des compétences des primo-arrivants, qui est parfois en deçà du niveau qu'elle avait dans son pays d'origine, ce qui crée des frustrations et un mal-être, qui peuvent avoir des impacts importants sur le parcours de l'individu. Par ailleurs, des études de niveau supérieur, réalisées à l'étranger, sans équivalence, ne permettent pas à cette population de bénéficier d'une meilleure insertion sur le marché de l'emploi. Les actions de travail ont surtout été enregistrées dans le domaine du réassort, de l'horeca (bar, café, salle) et de la construction (gros-œuvre)¹².

_

 $^{^{12}}$ LAFLEUR J.-M.,MARFOUK A, Pourquoi l'immigration en Belgique ?, 2015.

Enfin, pour les primo-arrivants qui n'ont pas de diplôme, un dispositif de validation des compétences a été mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de valoriser les compétences et l'expérience professionnelle des primo-arrivants. Cependant, ce dispositif est souvent méconnu et très peu accessible aux personnes étrangères ne maitrisant pas la langue ; cette procédure est uniquement réalisée en français, et reste donc peu accessible à un grand nombre de personnes...

Une des obstacles majeurs rencontrées par les primo-arrivants dans leur 'intégration socio-professionnelle, est la méconnaissance de la langue. Nous avons constaté sur le terrain d'une part, que certains bénéficiaires ont trouvé un emploi sans connaître le français, cependant, il apparait que ces emplois sont souvent précaires ou/et informels, ou au sein de leur communauté, D'autre part, nos bénéficiaires sont parfois victimes de fraude sociale et d'abus par leur patron. Notons que ce n'est pas pour autant que l'insertion sur le marché du travail est stable et durable dans ces secteurs d'activités. La Commission Européenne souligne d'ailleurs le rôle primordial de la langue pour un primo-arrivant afin d'accéder au processus d'intégration¹⁴. Dans cette optique, les cours de langue doivent être dispensés le plus tôt possible, dès l'arrivée de la personne insiste la Commission Européenne¹⁵. La langue est le facteur premier pour accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle.

Or, cela exclut une grande partie des primo-arrivants pour qui soit il est difficile d'apprendre le français, soit le niveau de connaissance est insuffisant. Ces difficultés entravent leur insertion sur le marché de l'emploi d'une part mais aussi l'accès aux formations qualifiantes. En effet, le niveau de français est un critère de sélection à l'entrée en formation ou à l'emploi. Dès lors, même les personnes qui ont un certain niveau de français (leur permettant de suivre une formation, voire peut-être même de travailler), sont bien souvent bloquées dans ces projets-là, au motif qu'ils ne connaissent pas suffisamment la langue (échec aux tests d'entrée écrit, aux entretiens d'embauche...).

Bon nombre de nos bénéficiaires sont orientés par leur accompagnateur social-vers des formations qualifiantes; mais ces derniers sont souvent refusés à cause de la maitrise insuffisante de la langue, des mathématiques, de l'informatique. C'est la raison pour laquelle nous souhaiterions développer pour notre public, qui rencontre le plus de difficultés et qui est le plus éloigné à l'emploi, des préformations de base qui leur permettraient d'acquérir le niveau nécessaire à l'entrée de formations qualifiantes. Ces préformations sont déjà organisées par des opérateurs OISP en Région Bruxellois mais restent encore inaccessibles pour une partie des primo-arrivants qui sont soumis à des tests d'entrées qu'ils ratent également.

Comme mentionné ci-dessus, l'entrée en formation qualifiante est souvent conditionnée à une connaissance du français très poussée, ce qui freine la mise en formation rapide des primo-arrivants. Le manque de confiance en soi et le manque de pratique régulière du français abouti à une perte des acquis, c'est pourquoi, afin de renforcer leur niveau de français, nous souhaiterions organiser également des tables de conversations qui permettrait aux primo-arrivants d'améliorer leur apprentissage de la langue mais également de pouvoir se créer un réseau social. Un réseau élargi peut influencer la recherche d'emploi et de stage et ainsi créer des possibilités d'embauche, et, par-là, renforcer le choix professionnel du primo-arrivant. Un réseau social diversifié peut aussi renforcer d'autres aspects liés à la mise à l'emploi, parce que c'est via le contact direct que l'apprentissage se réalise, que ce soit pour la langue ou pour la compréhension de la société belge.

Enfin, si les formations qualifiantes nécessitent des compétences linguistiques, elles nécessitent également l'acquisition d'autres compétences telles que les soft skils. Hors, les

¹³ Observatoire bruxellois de l'Emploi, Janvier 2013

¹⁴ Commission Européenne, 2016

¹⁵ Commission Européenne, 2016

primo-arrivants on peu de connaissance des codes comportementaux liés au monde du travail de la société d'accueil. En effet, nos bénéficiaires nous ont témoigné que dans leurs pays d'origine, ils n'ont jamais dû réaliser un CV ou passer un entretien d'embauche pour pouvoir travailler. Parfois, ils étaient engagés sans contrats, ou leur patron était issu de la même famille,

Conscients de ce constat sur le terrain, nous avons développé depuis deux ans des ateliers de coaching à l'image professionnelle en collaboration avec, d'abord, la Mission locale de la Ville de Bruxelles et ensuite, avec une coach spécialisée à l'image professionnelle et aux codes comportementaux dans le monde du travail. L'objectifs de ces ateliers est de développer des compétences nécessaires à leur insertion socio-professionnelle et leur donner l'occasion de mettre des mots sur ce qu'ils/elles aiment faire et comment cela peut représenter un atout dans leur recherche d'emploi mais aussi faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi grâce à une meilleure compréhension des codes en vigueur dans le monde du travail.

Par conséquent, afin favoriser et de soutenir leur insertion socioprofessionnelle, nous envisageons de développer davantage d'ateliers de <u>coaching à l'image professionnelle et aux codes comportementaux liés au monde du travail</u>, à la recherche d'emploi et à l'entrée en formation qualifiante. A un niveau d'analyse individuel, la connaissance et compréhension des codes sociaux de la société d'accueil joue un rôle important dans le processus d'intégration socio-professionnelle. En effet, il s'agit moins des différences culturelles ou autres que d'une méconnaissance des codes sociaux liés au monde du travail, notamment, qui fait souvent obstacle à l'intégration des primo-arrivants sur le marché de l'emploi. Ces séances sont dès lors particulièrement nécessaires pour notre public, ayant peu de chances de s'insérer sur le marché de l'emploi ou/et des formations professionnelles et pour qui il est difficile de trouver des structures adaptées pour les accompagner.

Par ailleurs, ces ateliers sont bénéfiques pour les femmes primo-arrivantes qui, sont confrontées à des difficultés spécifiques (concentration des emplois dans le secteur des services, fragilité de l'emploi en temps de grossesse et de maternité, violences conjugales, etc.). Il est nécessaire d'accorder une attention particulière à cette catégorie de migrantes. Les mesures doivent viser une formation réellement émancipatrice, un accompagnement spécifique dans leur recherche d'emploi...

Grâce aux ateliers que nous avons déjà organisés, nos bénéficiaires ont gagné en estime de soi, en confiance en soi, ... Ceci nous a été confirmé lors des évaluations de ces ateliers par le participant.e. s : « Grace au coaching, Je n'ai plus peur de chercher un travail... » ; « il faudra plus d'heure de coaching » ; etc.

Ces retours positifs de nos participant.e.s nous ont confirmé de la nécessité d'une part, d'intensifier ces ateliers, _mais aussi de proposer un accompagnement socio-professionnel plus diversifié à nos bénéficiaires qui prendraient plusieurs formes. La lutte contre la discrimination, l'accessibilité au marché du travail et le capital social et culturel sont des éléments fortement contributifs à l'intégration des primo-arrivants, c'est pourquoi nous proposerions à notre public, des ateliers spécifiques qui prennent en compte leurs difficultés (langues, compétences professionnelles, ...) :

- Un travail de développement d'ISP
- Des ateliers de coaching à l'image professionnelle
- Des ateliers de coaching individuels et collectifs

Ces ateliers sont spécifiquement destinés au public de primo-arrivants qui n'est, à l'heure actuelle, accompagné par aucune autre structure, parce qu'ils sont soit très éloignés de l'emploi, soit n'ont pas encore acquis les compétences de base nécessaires pour débuter une recherche d'emploi ou pour entrer en formation qualifiante, soit ne maîtrisent pas encore suffisamment la langue française. Nous constatons en effet sur le

terrain que lorsque nous les orientons vers des structures d'ISP, ces derniers ne peuvent y être accompagnés. En effet, certains niveaux linguistiques, techniques, académiques ne sont pas toujours transposables au regard des standards attendus

3. Axe n° 3 : Modules de formation à la citoyenneté :

Les modules de formations à la citoyenneté sont organisés pour des groupes de 20 primoarrivants maximum; ils favorisent l'acquisition des connaissances nécessaires sur le fonctionnement de la société belge, leur participation à notre société, le développement d'une citoyenneté commune, le vivre ensemble harmonieux, la lutte contre les discriminations, etc. Les thèmes abordés durant le module sont : l'histoire de la Belgique, l'histoire des migrations, l'organisation politique et institutionnelle, l'organisation socioéconomique, le système de sécurité sociale belge, l'organisation du marché de l'emploi, l'organisation de l'enseignement obligatoire et non obligatoire, l'acquisition de la nationalité belge etc. En près de trois ans, 40 formations ont été organisées en 3 langues (FR/ARABE/EN).

De nombreuses activités culturelles et visites guidées institutionnelles sont prévues lors de ces modules afin que les participants puissent non seulement s'approprier leur ville, Bruxelles mais aussi encourager leur mobilité et leur insertion culturelle.

Parmi les objectifs visés par les modules de citoyenneté et les workshops thématiques, nous voulons permettre aux primo-arrivants de devenir des citoyens autonomes, de valoriser leurs compétences, de clarifier leurs ambitions et de construire leur projet professionnel-, de les encourager à mieux comprendre les enjeux liés à leur insertion en Belgique et leurs possibilités d'actions

Afin de renforcer le caractère qualitatif de nos modules de formations et de répondre aux besoins spécifiques des primo-arrivants que nous accueillons, il est nécessaire de développer des **outils pédagogiques** adaptés et variés, tels que la création d'un syllabus en plusieurs langues, des outils adaptés pour des personnes non alphabétisés ou très faiblement, des supports pédagogiques en plusieurs langues,

Nous souhaiterions non seulement augmenter l'offre et la diversité des formations, mais aussi renforcer et développer des partenariats avec d'autres acteurs clés afin de pouvoir donner toutes les informations pertinentes en invitant des experts externes pour répondre aux questions spécifiques de notre public (nationalité, droits de séjours, emploi, ...).

Pour y répondre, il sera également nécessaire d'engager des nouveaux formateurs, et d'aménager des nouveaux locaux mis à notre disposition, etc.

•	Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant ? :	X oui □ non
---	--	-------------

67. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Article 23 de l'Arrêté du Gouvernement de la région de Bruxelles –Capitale relatif à la Politique de la Ville 19/01/2017 :

« (...)

- § 3 Les actions ou opérations favorisant la lutte contre la précarité dans les quartiers, l'accueil et l'accompagnement des groupes cibles les plus fragilisés et l'insertion socio-professionnelle dans des filières porteuses d'emploi, particulièrement celles en lien avec l'aménagement du territoire et le logement, visées à l'article 60, alinéa 1er, 3° de l'Ordonnance, sont réalisées par l'un ou plusieurs des moyens suivants :
 - 3° les interventions ou dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des primo-arrivants et de public en errance, ainsi que de lutter contre le sans-abrisme ;
 - 4° les actions ou opérations d'insertion socio-professionnelle, particulièrement en lien avec le logement et l'aménagement du territoire.

68. Quelle est l'origine du projet ? Expliquez la problématique rencontrée (constat, diagnostic, étude, observation).

La Ville de Bruxelles se distingue par divers aspects spécifiques qui en font une ville cruciale en matière d'accueil et d'inclusion des primo-arrivants et des personnes migrantes, à savoir :

- Depuis le début de la crise migratoire à laquelle a fait face l'Europe depuis 2015, le rôle de Bruxelles comme terre d'asile n'a cessé de se confirmer. En effet, la Région accueille plus de 100.000 primo-arrivants, soit 10% de sa population;
- Avec 21.257 primo-arrivants¹⁶ résidant sur le territoire communal (16,5% de l'effectif global), la Ville de Bruxelles reste de loin la première terre d'accueil des primo-arrivants en Région Bruxelloise;
- Dotée d'une expérience et d'une expertise, par les dispositifs et projets développés en matière d'accueil, d'accompagnement, de participation sociale, économique, culturelle et d'initiation à la citoyenneté des primo-arrivants et personnes migrantes mais aussi de nombreux citoyens étrangers résidant depuis plus de 3 ans
- Elle est une des deux communes bruxelloises à avoir mis en place un Bureau d'accueil pour primo-arrivants, BAPA BXL, agréé par la COCOF, qui propose un parcours d'accueil pour primo-arrivants en Région de Bruxelles-Capitale depuis 2016, pour 2.000 nouveaux dossiers par an.

Face aux défis majeurs liés aux multiples dimensions des politiques d'intégration des personnes migrantes et forte de son expérience en la matière, la Ville de Bruxelles souhaite renforcer les actions de son Bureau d'accueil pour primo-arrivants, BAPA BXL asbl, pour répondre aux besoins de son public Ainsi, depuis plus de 3 ans, l'asbl BAPA BXL offre un parcours d'accueil gratuit qui s'adresse aux « primo-arrivants » qui au moment de leur installation à Bruxelles, ont des besoins spécifiques liés à leur condition en tant que nouveaux arrivants sur le territoire.

Ainsi, l'objectif de la politique d'accueil de l'asbl BAPA BXL est d'apporter une première réponse à ces besoins spécifiques et de les outiller afin qu'ils puissent développer des

¹⁶ Rapport annuel de la Coordination Sociale, Jeunesse à Bruxelles asbl, 2018

compétences propices à leur émancipation et leur autonomie. Notre objectif est d'accompagner les primo-arrivants afin qu'ils puissent devenir des acteurs de leur insertion dans la société bruxelloise.

Depuis le début de la création de notre bureau d'accueil, nous avons accueilli plus de 2.500 personnes, cependant, tous nos bénéficiaires n'ont pas encore eu accès au module de citoyenneté et ce pour diverses raisons : manque de connaissance d'une des 3 langues dans lesquelles les formations sont dispensées (AR-ENG-FR) ; au niveau logistique, nous ne disposions que de deux salles de formation à la citoyenneté (Bureaux situés au Boulevard Anspach 1 à 1000 Bruxelles) ; le besoin de renforcer les ressources humaines, le succès de nos formations ; ce qui ne nous permet pas de répondre à la demande croissante de notre public. Nous souhaiterions, dès lors, augmenter le nombre de modules à la citoyenneté en termes de volume et diversifier l'offre linguistique.

L'objectif poursuivi étant, d'une part, de répondre à la demande existante et, d'autres part, d'offrir des modules de formations en langues étrangères afin de permettre à ceux qui viennent de s'établir à Bruxelles de recevoir des informations pertinentes sur la vie en Belgique et ce en parallèle ou/et avant avec l'acquisition de la langue.

Grâce à notre expertise développée depuis plus de 3 ans sur le terrain avec le public de primo-arrivants (primo-arrivants des 19 communes de la Région Bruxelloise, accueillis et accompagnés dans nos locaux : Boulevard Anspach 1 à 1000 Bruxelles de juillet 2016 à Septembre 2018 ; depuis septembre 2018 au Boulevard Pachéco 34 à 1000 Bruxelles), nous avons constaté que pour certaines personnes l'acquisition d'une nouvelle langue (le français) peut prendre beaucoup de temps. Afin de ne pas pénaliser ces personnes, nous souhaiterions également qu'ils aient accès à nos modules de citoyenneté et aux workshops afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes informations dans l'objectif de l'égalité des chances. C'est pourquoi, il est primordial de développer ces modules dans de nombreuses autres langues.

L'objectif poursuivi étant, d'une part, de répondre à la demande existante et, d'autres part, d'offrir des modules de formations en d'autres langues étrangères afin de permettre à ceux qui viennent de s'établir à Bruxelles de recevoir des informations pertinentes sur la vie en Belgique, le plus rapidement possible, et ce, en parallèle ou/et avant avec l'acquisition de la langue française.

Afin qu'ils puissent utiliser la matière vue en formation, nous souhaiterions créer et leur remettre une <u>farde de documentation</u> qui permettra d'avoir une vue globale des matières abordées au cours de ces modules, elle contiendra également des adresses utiles et des outils qui pourront être réutilisés par les bénéficiaires ultérieurement. Cette farde serait traduite en différentes langues mais serait également adapté au niveau d'alphabétisation de la personne.

L'objectif poursuivi à travers nos formations et nos <u>workshops thématiques</u> est de valoriser une dynamique participative avec les primo-arrivants, de favoriser le partage, l'échange, la cohésion de groupe et le vivre ensemble harmonieux notamment dans l'espace public, de contribuer à développer leur participation active à la vie sociale, culturelle et politique belge, de découvrir la Belgique, développer la confiance en soi et l'estime de soi etc. BAPA BXL asbl entend également permettre aux primo-arrivants de sortir de leur isolement et de favoriser le développement d'un réseau qui facilitera leur insertion dans la société. D'expérience nous savons que dans sa quête d'un emploi à Bruxelles, un primo-arrivant doit souvent faire face à une série d'obstacles - auxquels d'autres individus ne sont pas confrontés - qui l'empêchent d'obtenir un travail : démarches administratives conséquentes, nécessité de connaitre le paysage institutionnel, non reconnaissance de leurs diplômes étrangers ... autant d'obstacles qui rendent difficile leur insertion sur le marché de l'emploi et qui les découragent.

C'est pourquoi, nous souhaiterions développer des <u>ateliers de coaching</u> qui amélioreraient l'estime et la confiance en soi et ce, avant l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles. En effet, le découragement est un sentiment qui peut très vite atteindre les primo-arrivants lors de leur recherche d'emploi.

Notre expérience de terrain, nous a démontré que les primo-arrivants que nous accompagnons occupent souvent des emplois précaires, subissent des comportements abusifs de leurs employeurs ... En assistant aux formations que nous dispensons, ils sont informés sur leurs droits et leurs devoirs, et prennent ainsi conscience des abus et des violations de leurs droits. La nécessité de bien informer les primo-arrivants sur leur statut juridique, leurs droits et leurs devoirs en matière d'emploi afin qu'ils puissent parvenir à déceler les pratiques discriminatoires ou abusives de leurs employeurs est confirmée par nos collaborateurs D'où la nécessité de pouvoir aussi leur proposer une **permanence juridique** pour les aider à résoudre leurs problématiques.

Par ailleurs, en fin de chaque module de citoyenneté, une matinée est dédiée à l'évaluation de la formation dont l'objectif est de mieux comprendre les attentes de nos bénéficiaires et d'intégrer leurs remarques et suggestions afin de répondre aux mieux à leurs besoins spécifiques.

Voici quelques exemples de remarques pertinentes des participants :

- Ils estiment nécessaire d'offrir à tous les primo-arrivants un module de citoyenneté dès leur arrivée à Bruxelles afin de « gagner du temps » et de mieux comprendre quelles sont les démarches à entreprendre. D'où la nécessité de multiplier les modules de citoyenneté en différentes langues.
- Ils souhaitent augmenter le nombre de visites pédagogiques à Bruxelles (afin de garantir une meilleure assimilation de la matière et de connaitre davantage la ville. L'intervention d'experts extérieurs sur différentes thématiques est très plébiscitée notamment sur le code de la nationalité, l'emploi, la médiation de dettes C'est pourquoi nous souhaiterions davantage développer ces workshops thématiques ;
- Disposer de supports sur la matière; d'où la nécessité de développer des outils/supports pour les bénéficiaires (syllabus en différentes langues, outils adaptés aux analphabètes,) répondant aux besoins de notre public dans sa diversité (linguistique, profils socio-éducatifs).
- « Ce que j'ai beaucoup aimé ce sont les connaissances avec les personnes que j'ai rencontrées, les liens d'amitiés qui se sont créés, les nouveaux amis, l'ambiance, (…), découvrir des autres cultures … »
- « La citoyenneté ça nous donne l'occasion de bien intégrer un groupe pour après intégrer la société »
- « le Bapa BXL a ouvert une grande pour moi, car avant je ne connaissais pas comment la Belgique fonctionnait » ; « Grâce à la formation j'ai connu mes droits en Belgique et aussi mes devoirs et vraiment ça facilite beaucoup de choses de ma vie quotidienne
- Etc

Certaines femmes sont en recherche continuels d'activités, de lieux pour s'exprimer mais ne trouve pas toujours des lieux propices à leur épanouissement (manque de connaissance de la langue, méfiance, etc.) ; Bapa BXL est déjà un lieu d'ancrage pour nos bénéficiaires, d'après leurs témoignages, d'où la nécessité de développer davantage d'activité et des groupes de paroles pour les femmes bénéficiaires Un projet pilote mis en place en 2018 /2019 de création d'une ballade sonore par un groupe de femmes bénéficiaires a confirmé ce besoin et les résultats positifs de ce type de projet.

69. Public visé : Précisez le type de public que vous visez (âge, sexe, niveau de qualification, situation sociale, ...) et le nombre de participants escomptés. Si votre projet poursuit un objectif en matière de genre (ex. public de femmes) décrivez comment vous pensez atteindre ce public.

Le public visé sont les primo-arrivants de plus de 18 ans, de nationalité étrangère et séjournant légalement à Bruxelles avec un titre de séjour de plus de 3 mois.

Le public que nous visons sont des personnes originaires aussi bien des Etats membres de l'UE que des pays tiers à UE.

En effet, notre bureau a accueilli en 2018, des personnes originaires de plus de 92 pays différents, dont 21% d'Asie, 13% du Maghreb et 10% de Syrie/Irak¹⁷. Il y avait plus de 50 nationalités différentes qui ont suivi les formations à la citoyenneté en 2018. Parmi les nationalités les plus représentées, nous retrouvions : 20% de Syriens, 20% de Marocains, 8% de Guinéens, 7% de Camerounais, 6% d'Irakiens, 4% de Congolais,

Nous estimons visés 600 personnes qui participeront aux formations à la citoyenneté et aux workshop thématiques dès l'approbation du gouvernement (sous réserve : coronavirus) jusqu'en décembre 2020. En effet, à raison de 20 participants maximum par module et de deux à trois formations à la citoyenneté (50 h min) par mois, les workshops organisés avec des experts, les séances sur des thématiques bien précises (nationalité, carte de séjour,

Nous visons aussi spécifiquement les primo-arrivants peu ou infra-qualifié pour suivre les modules de préformation et les séances de coaching en ISP. Tandis que les primo-arrivants ayant des besoins spécifiques seront orientés vers les projets qui seront adaptés à leurs besoins (ex. problèmes de santé mentale vers le soutien psychologique).

La demande introduite favorise aussi l'émancipation des femmes. Les femmes primoarrivantes seront encouragées à suivre les modules de citoyenneté et les activités individuelles ou collectives développées dans le cadre de notre projet.

Dans le cadre de leur accompagnement social, toutes les démarches nécessaires seront entreprises avec les bénéficiaires pour lever les éventuels obstacles à leur participation aux activités.

70. Objectif(s) poursuivi(s):

Finalité :

Objectif stratégique (MT, mes Objectif opérationnel **Principaux Indicateurs** grandes orientations) (CT, une description du contenu) Sensibilisation aux droits Nombre de participants et devoirs dans les **Encourager la participation** modules de citoyenneté Evaluation finale des citoyenne, Accroitre la participants (ex. fin de participation culturelle Organisation de visites formation, suite aux pédagogiques de différents visites pédagogiques sites culturels de Bruxelles

¹⁷ BAPA BXL asbl, Rapport d'activité 2018

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Favoriser l'autonomie des primo-arrivants, leur participation sociale, économique ; développer l'esprit critique des participants	Modules de formations à la citoyenneté; ateliers et workshops thématiques (ex. sur les préjugés et les stéréotypes, titre de séjour, nationalité, etc)	Nombre et qualité des démarches administratives et autres réalisées en toute autonomie (ex. inscription auprès de la Mission locale, d'Actiris,)
Améliorer l'estime de soi et la confiance en soi	Organisation d'ateliers de coaching à l'image, en individuel avec focus sur les compétences individuelles	Nombre de participants. Evaluations finales des participants aux séances de coaching
Favoriser la cohésion sociale et l'autonomie	Renforcer la maitrise de langue française via l'organisation de tables de conversation et des échanges entre participants	Nombre de participants et l'évolution des compétences linguistiques
Création du lien social, lutter contre l'isolement	Favoriser la participation aux modules collectifs (les modules de citoyenneté, les tables de conversations, les activités culturelles et autres)	La création de réseau et relations sociales entre les participants. La découverte de nouveaux lieux par les participants et la participation à de nouvelles activités
Favoriser l'égalité des chances quant à l'accès au marché de l'emploi	Développer et renforcer les compétences linguistiques, en calcul et en informatique via la préformation de base	Résultats des préformations Nombre d'entrées en formation qualifiante et la réussite des tests
Favoriser l'émancipation des femmes, les sortir de leur isolement et accroitre leur participation dans la société	Ateliers spécifiques pour les femmes Modules de citoyenneté Ateliers de coaching	Nombre de participantes Les activités auxquelles les participantes s'inscrivent
Encourager la mixité, la diversité culturelle et favoriser le vivre ensemble harmonieux	Rencontres de public mixtes dans les modules collectifs de formations à la Citoyenneté, les ateliers, les tables de conversation, workshops thématiques).	Nombre de nationalité et de genre dans les groupes

Objectif stratégique (MT, mes grandes orientations)	Objectif opérationnel (CT, une description du contenu)	Principaux Indicateurs
Encourager l'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi	Coacher les primo- arrivants individuellement et électivement selon leur projet professionnel	Le nombre de CV réalisés et envoyés aux employeurs. Le nombres de personnes Simulation d'entretiens d'embauche et évaluation
Résoudre des problématiques sociojuridiques	Permanences juridiques	Nombre de permanences organisées
Améliorer le bien-être et l'épanouissement	Consultations individuelles et activités collectives de soutien psychologique	Nombre de participants Diminution de l'angoisse, stress, état dépressif, agressivité
Favoriser les talents, la participation artistique et culturelle	Activités artistiques via un projet photo ou vidéo	Réalisation finale d'une vidéo, ou exposition.

71. Réalisations et actions proposées :

Communication et promotion du projet via les outils de sensibilisation dont dispose le BAPA BXL: pages Facebook, mailing, distributions de flyers et affiches auprès des partenaires et du public visé.

Proposer un soutien psychologique, via des séances de consultation individuelles pour les primo-arrivants d'autre part, des activités communautaires de soutien dans le parcours d'exil et d'accueil au sein de la société belge.

Organiser et animer des ateliers pour femmes : afin de libérer la parole, créer des liens et réseaux sociaux. Ateliers avec des groupes de 10-12 femmes (8 ateliers d'une demi-journée par mois).

Organiser des permanences juridiques en interne : répondre aux problématiques sociojuridiques des primo-arrivants (ex. regroupement familial, emploi, etc). La permanence sera ouverte en matinée, sans rendez-vous et en après-midi sur base de rendez-vous, du lundi au vendredi.

Organisation de modules de préformations de base : en français, en calcul, en informatique

Organiser des tables de conversations en français pour un public mixte : encourage l'apprentissage du français et les liens sociaux

Organiser des workshops, des ateliers et séances d'informations spécifiques thématiques avec des partenaires experts (ex. titre de séjour, nationalité, enseignement, etc)

Proposer des ateliers de coaching individuels et collectifs à l'image professionnelle et aux codes comportementaux dans le monde du travail, visant l'insertion socio-professionnelle des primo-arrivants.

Organiser et dispenser des modules de citoyenneté en plusieurs langues avec des formateurs, en collaboration avec l'interprétariat social. Nous envisageons d'organiser les modules mensuellement, à raison de 2 à 3 formations de 50 h min./mois (sauf pendant les vacances d'été).

Développer des outils pédagogiques adaptés et des supports (syllabus, farde de documentation) en plusieurs langues : spécifique au public selon ses compétences linguistiques et le profil éducatif.

Proposer des accompagnements socio-professionnels dans leur recherche d'emploi et de formation qualifiante : entretiens individuels, rédaction de Cv et de lettre de motivation, ...

Mettre en place des formations pour les travailleurs sociaux et les formateurs afin de les outiller pour répondre aux besoins et attentes du public visé (ex. problématiques en santé mentale).

Pour accueillir les bénéficiaires aux activités collectives (formations, workshops, ateliers, etc), il sera nécessaire d'installer et d'aménager les locaux mis à notre disposition (travaux de peinture, achats de mobilier, etc).

72. Résultats envisagés: Bénéfices et effet attendus dès la fin de l'action pour le public visé (précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes visés ?)

Le projet prévoit d'atteindre autant de femmes que d'hommes et de tous les âges, de 18 à 65 ans. Pour certains projets, ce sont les primo-arrivants infra scolarisés et ne maitrisant pas la langue française qui sont visés ou ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi.

Les primo-arrivant.e.s sont originaires d'une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale (cf. adresse d'inscription).

Ils sont orientés vers notre BAPA, via plusieurs canaux : le bouche à oreille/famille, les (anciens) participants, les communes, les CPAS, le réseau associatif, notre propre sensibilisation (ex. flyer, affiche, etc), internet (et les réseaux sociaux) et via d'autres canaux (ex. écoles, avocats, bibliothèques, etc).

Pour les modules de citoyenneté, nous prévoyons de toucher +/- 300 femmes et hommes confondus, de toutes nationalités.

Pour les ateliers de coaching à l'image professionnelle nous prévoyons également de proposer ces ateliers à ceux qui suivent le module de citoyenneté soit +/- 300 personnes également.

Pour les ateliers développés spécifiquement pour les femmes, nous prévoyons de toucher des femmes de toutes origines confondues maitrisant le français ou non et qui sont âgées de min 18 ans. L'objectif de ces ateliers étant de leur offrir un espace de

paroles mais aussi les faire sortir de leur isolement et enfin leur permettre de se créer un réseau social.

Les permanences juridiques seront également ouvertes à tous, en fonction des besoins identifiés par les accompagnateurs sociaux, notre capacité d'accueil étant de 2000 nouveaux dossiers par an, nous estimons au moins qu'un tiers y aura recours.

73. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements via le projet ?):

Renforcer l'estime de soi et la confiance en soi des primo-arrivants ; développer des compétences spécifiques en calcul et en français en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiantes/ sur le marché de l'emploi et favoriser l'accès au marché de l'emploi.

Renforcer l'apprentissage de la langue française

Acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de la Belgique et de ses institutions ;

Sortir de l'isolement les femmes, favoriser la création et le développement d'un réseau social

Accéder aux mêmes droits fondamentaux que le reste des citoyens bruxellois (permanences sociojuridiques)

Mise à l'emploi durable et de qualité pour un public actuellement fragilisé et en marge des recrutements classique ; meilleure connaissance des attentes des employeurs en matière de compétences, savoir-faire et savoir-être des candidats à l'emploi.

74. Méthode d'évaluation envisagée : Comment les expériences sont-elles prises en compte si le projet a déjà été exécuté dans le passé ? Quelle est la méthode d'évaluation pour le futur ?

Les projets seront évalués d'un point de vue quantitatif au regard des résultats chiffrés et qualitatifs.

<u>Evaluation des participants</u>: Comme expliqué plus haut, nous avons mis au point une évaluation des modules de citoyenneté. A la fin de chaque module de formation, une matinée est dédiée à l'évaluation globale de la formation. Nous continuerons à évaluer les modules de cette manière.

<u>Evaluation quantitative</u>: le nombre de participants aux différents ateliers, activités et workshops nous permettra également d'évaluer la nécessité d'organiser ce genre d'ateliers.

Evaluation qualitative : le nombre de démarches effectuées par le primo-arrivants seul, le nombre de Cv envoyé, le nombre de réussite en entrée de formation qualifiante ...

<u>Auto-évaluation des formateurs</u>: évaluation des ajustements nécessaires pour les futurs modules, les activités qu'il est opportun de continuer ou ne plus organiser,

<u>Evaluations de la permanence sociojuridique</u>: nombre de problématique soumise, nombre de problématique résolue, thématiques des problématique ...

Il en sera de même pour les ateliers pour femmes et autres ateliers de coaching.

T. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

75. Localisation de l'activité (en lien avec le périmètre de la ZRU).

BAPA BXL asbl,. Rue de l'épargne à 1000 Bruxelles.

Mais aussi, rue de la foret d'Houthulst à 1000 Bruxelles

76. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet (en ce compris les phases préparatoires, les dates prévues de début et de fin des actions....) :

Pour exemple:

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2020	Recrutement	Compléter l'équipe de formateur	Mi- février	Mai	
2020	Recrutement	Dispenser les ateliers de coaching + Accompagne ment ISP	Mars	Mai	
2020	Recrutement	Permanences juridiques	Mars	Mai	
2020	Recrutement	Soutien psychologiqu e	Févier	Mai	
2020	Logistique, et aménagement s locaux	Préparation des locaux pour accueillir les animations collectives	Février	Mai	
2020	Réseautage et recherche de partenaires potentiels	Enrichir le projet par des collaborations diverses, Mettre en place les ateliers, les formations, les tables de conversation	Mars	Décemb re	En continue
2020	Animation des modules de citoyenneté	Développer en plusieurs langues les modules	Mars	Décemb re	En continue
2020	Promotion des actions via différents outils de communication	Informer le public et les partenaires sur les projets, les modalités	Mars	Décemb re	En continue
2020	Animation d'ateliers pour femmes		Mars	Décemb re	Selon le nombre de participant es
2020	Animation d'ateliers thématiques	Informer le public	Mars	Décemb re	En continue

			1		1
2020	Organisation d'une préformation de base	Améliorer les compétences de nos bénéficiaires	2020	2020	1 module par an
2020	Développement d'outils pédagogiques et supports	Offrir des outils de qualités, adaptés, et traduits	2020	2020	En continue
2020	Coaching individuel et collectif	Proposer des ateliers et un accompagne ment ISP pour les bénéficières	Mars	Décemb re	En continue
2020	Evaluation de chaque module de citoyenneté	En fin de chaque module : évaluation et réajustement	Mars	Décemb re	En continue
2020	Organisation des tables de conversation		Mars	Décemb re	Selon les besoins et la demande
2020	Evaluation des premières actions	Ajuster éventuelleme nt les projets	Juin	Octobre	2 fois
2020	Evaluation du projet en général		Déce mbre		Evaluation du projet

U. MOYENS

77. Quels sont vos moyens actuels?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	
Personnel en ETP	Personnel administratif, travailleurs sociaux (20 ETP)
Locaux	Espace à Pacheco d'une superficie de 900 m2 comprenant 2 salles de formations/réunions + une petite salle polyvalente

78. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville ?

o Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	Total
Investissement 18 (briques)				17.833 €	17.833 €
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,)				346.000 €	346.000 €
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,)				261.890 €	261.890 €
Total					625.723 €

 Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré programme Politique de la Ville)

FRAIS D'INVESTISSEMENT

	2019	2020	Total	% pris en charge
Détail des postes budgétaires				par PdV
Matériel informatique : 16.000 EUR			5.333	
(amortissement sur 3 ans : 33%)		5.333		33%
Mobilier durable (25.000 EUR -> amortissement sur			12.500	
2 ans : 50%)		12.500		50%
TOTAL		17.833	17.833	

	2019	2020	Total	% pris en charge
Détail des postes budgétaires				par PdV
Charges (locatives) Houtshulst et Epargne		16.290	16.290	100%
Frais administratif, petit matériel, achats mobiliers, et autres, promotion, etc.		12.600	12.600	100%
Outils pédagogiques (dont traduction)		11.000	11.000	100%
Interprétariat		3000		100%
Frais d'animations citoyennes, activités ISP, préformations, workshops		040.000	219.000	400.04
thématiques, groupes de parole, etc.		219.000		100 %
Total			261.890	100%

FRAIS DE PERSONNEL

Fonctions / ETP	2019	2020	Total	% pris en charge par PdV
Juriste (1ETP temps plein)		65.000		100%
Psycholoques/psychothérapeutes (2ETP temps		140.000		
plein)				100%
Formateurs à la citoyenneté (3 ETP temps plein)		141.000		100%
Total			346.000	

V. ANNEXES

Coût total du Projet	<u>2019</u>	2020	Total 2017-2020
Total			
Subside PdV/Total (%)		625.723	100%
Subside PdV			
Co-financement Ville +			
PdV phasing out			

Veuillez joindre tout document utile à l'explication du projet et de sa mise en place.

DETAIL FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

	Nature	Type de frais	Précisions
611000	Location et charges		
	charges locatives		
	assurance		
611005	Entretien	sanitaire	
611006	Matériel et produit entretien		Elis fontaine aqua vital, + Eau bouilloire electrique chariots produits entretien vaisselle machine à café Bravilor vaisselle Machine à café Bravilor
	Autres (travaux et petites		
611007	réparations)	Travaux de peinture nouveau locaux	
612000	Promotion & publication		
612002	Frais d'impression		
		syllabus - impression	
		fardes BAPA BXL	
		flyers, affiches	
	Frais de réalisation		
613000	Administratif		
613001	Petit matériel		Tableau blanc rotatif (2)
613002	Petit mobilier de bureau		tables pliables (24). Chaises 25*2
613003	Matériel informatique	ordinateurs 2	
013003	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
013003		tableau TBI (2)	
013003		tableau TBI (2) petite imprimante (2x)	
013003		` '	
013003		petite imprimante (2x)	
613005	Téléphone, fax	petite imprimante (2x) encres	
		petite imprimante (2x) encres téléphone (2)	
613005 613009	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires//	petite imprimante (2x) encres téléphone (2)	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation	petite imprimante (2x) encres téléphone (2)	
613005 613009	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires//	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY activités communautaires psy	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY activités communautaires psy atelier artistiques	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation (citoyenneté)	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY activités communautaires psy	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY activités communautaires psy atelier artistiques	
613005 613009 615000	Téléphone, fax Frais de gestion, Secrétariat social Sous-traitance & honoraires// frais d'animation (citoyenneté)	petite imprimante (2x) encres téléphone (2) ligne internet I-CIY activités communautaires psy atelier artistiques ateliers pour femmes	

	autres ateliers et workshops thématiques	
	frais interprétariat	
	atelier de citoyenneté	Sétis, autres partenaires
citoyenneté	matériel pédagogique (dont traduction)	

Ville de Bruxelles - Politique de la Ville - 2017-2020 Programme de revitalisation urbaine :PdV - Coordination

Nom du projet : Coordination

Numéro du projet : 6.1

Date d'introduction de la fiche projet:

W. PORTEUR DU PROJET

79. Identification du porteur de projet :

Responsable politique du contrat

Nom: Mr Philippe CLOSE

Nom de la personne de contact : Mme Veerle BERX Directrice Bravvo

Tél: 02/279.64.01 Mail: veerle.berx@brucity.be

Site Internet: www.bruxelles.be

Coordinateur du programme

Mr Madeng Faye, Coordinateur PdV

BRAVVO asbl, rue de la caserne 37 à 1000 Bruxelles

Tél: 02/279.65.33 Mail: madieng.faye@brucity.be
Mr Redouane Kaddouri, Coordinateur adjoint

Tél: 02/279....: redouane.kaddouri@brucity.be

80. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Cofinancement éventuel et/ou mise à disposition de personnel
0	Ville de Bruxelles	Responsabilité politique	
0	BRAVVO asbl	Coordination du programme	Mise à disposition de 2,5 ETP pour la coordination du projet
F	Région de Bruxelles- Capitale	Comité d'accompagnement et financement du projet	

X. CONCEPTION DU PROJET

81. A quelle(s) priorité(s) du programme PdV le projet s'attaque-t-il?

Art23. §5. De l' Arrêté du Gouvernement du 19/01/2017.

Dans le cadre des actions de coordination et de communication visés à l'article 60, alinéa 1^{er}, 6° de l'Ordonnance, le bénéficiaire désigne à tout le moins un chef de projet, en charge de la coordination et de la communication du programme Politique de la Ville

82. Objectif(s) poursuivi(s):

Objectifs
Gestion administrative et financière du programme
Réalisation du diagnostic local
Coordination des justificatifs et des rapports périodiques

Y. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

83. Localisation de l'activité

La coordination du programme s'effectue chez BRAVVO Asbl, rue de la caserne 37 à 1000 Bruxelles

Z. MOYENS

84. Quels sont vos moyens actuels?

Le programme Politique de la Ville 2017-2020

Financiers	
Personnel en ETP	1EPT; 0,5 EPT; 0,85ETP
Locaux	37 rue de la Caserne, 1000 Bruxelles

85. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le programme Politique de la Ville?

Poste budgétaire	2017	2018	2019	2020	Total
Investissement	0	0	0	0	0
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances,)	54.577	136.006	138.726	141.501	470.810
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,)	2.000	2.000	2.000	2.000	8.000
Total	56.577	138.006	140.726	143.501	478.810

FRAIS D'INVESTISSEMENT

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% pris en charge par PdV
Néant	0	0	0	0	0	0

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Détail des postes budgétaires	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% pris en charge par PdV
Traduction des fiches projet, formation sur les marchés publics, documentation	2.000	2.000	2.000	2.000	8.000	100%
Total	2.000	2.000	2.000	2.000	8.000	100%

FRAIS DE PERSONNEL

Fonctions / ETP	2017	2018	2019	2020	Total financé par PdV	% pris en charge PdV	% pris en charge VBX
Coordinateur PdV	28.027	71.639	73.071	74.533	247.270	85%	15%
Coordinateur adjoint	13.078	31.387	32.015	32.655	109.135	100%	0%
Evaluateur Interne	13.472	32.980	33.640	34.313	114.405	50%	50%
Total	54.577	136.006	138.726	141.501	470.810		

Montant avec la 2^{ième} modification de programme

Coût total du Projet	2017	2018	<u>2019</u>	<u>2020</u>	Total 2017- 2020
Total	75.835	185.643	202.356 €	196.251€	660.085 €
Subside PdV/Total (%)	63%	51%	73%	77%	69%
	47.629,53	93.938.77			
Subside PdV	€	€	148.537 €	151.313€	441.417 €
Co-financement Ville	28.206	91.705	53.819	44.939	218.668

Tableau récapitulatif des liquidations de la modification de programme 2 2017-2020

Nom du projet	programme	Modif 1	2018	Modif 2	Avance 20% 2017	1er décompte 2019	3 ème décompte provisionnel 2020	Solde 2021	TOTAL
Vers un mieux vivre ensemble mis en route par le	862.448,00	862.448,00	0,00	1.315.448,00	322.945,60	191.547,59	526.179,20	274.775,61	1.315.448,00
	862.448,00	862.448,00	0,00	1.315.448,00	322.945,60	191.547,59	526.179,20	274.775,61	1.315.448,00
Maraudes – Equipes mobiles d'aide	517.991,70	517.991,70	0,00	97.718,00	103.598,34	79.337,79	0,00	0,00	97.718,00
Insertion socio-Professionnelle en lien avec le log	1.706.795,00	1.706.795,00	0,00	1.781.782,01	341.359,00		923.243,14	517.179,86	1.781.782,00
Vitrine aux Savoir -Faire	668.116,00	668.116,00	0,00	724.352,00	133.623,20	218.143,07	289.740,80	82.844,93	724.352,00
Utilisation Rationnelle de l'Energie CPAS	195.370,00	195.370,00	0,00	195.370,00	39.074,00	80.445,48	50.500,52	25.350,00	195.370,00
Projet hygiène pour le public lié à l'activité des éc	140.000,00	140.000,00		140.000,00	28.000,00	0,00	56.000,00	56.000,00	140.000,00
BAPA				625.723,00	0,00	0,00	250.289,20	375.433,80	625.723,00
	3.228.272,70	3.228.272,70	0,00	3.564.945,01	645.654,54	377.926,34	1.569.773,66	1.056.808,59	3.564.945,00
Acquisitions de logements à rénover	2.500.000,00	2.500.000,00	0,00	2.500.000,00	500.000,00	878.785,11	1.000.000,00	121.214,89	2.500.000,00
	2.500.000,00	2.500.000,00	0,00	2.500.000,00	500.000,00	878.785,11	1.000.000,00	121.214,89	2.500.000,00
Coordination	478.809,00	478.809,01	0,00	441.417,00	95.761,80	141.568,30	176.566,80	27.520,10	441.417,00
	478.809,00	478.809,01	0,00	441.417,00	95.761,80	141.568,30	176.566,80	27.520,10	441.417,00
cter	752.280,00	752.280,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
	7.821.810	7.821.810	0,00	7.821.810,01	1.564.361,94	1.589.827,34	3.272.519,66	1.480.319,19	7.821.810,01

L'adaptation des budgets et des plans financiers annuels aux coûts estimés actualisés

PDV 2017 - 2020													
	SUBSIDES				DEPENSES				DEPENSES PREVISIONNELLES				
PDV 2017-2020		2017 -20	120			2017 -	2018			2019	-2020		2017-2020
	Subsides	FP	FF	Invest	FP	FF	Invest	Sous-Total	FP	FF	Invest	Sous-Total	Total
Projet 2.1 Vers un mieux vivre ensemble	1.315.448	1.107.993	200.955	6.500	182.400	24.053	6.004	212.457	925.593	176.902	496	1.102.991	1.315.448
Projet 3.1 Equipe Mobile d'Aide Samusocial	97.718	79.338	0	18.380	79.338	0	18.380	97.718	0	0	0	0	97.718
Projet 3.2 Insertion Socio-Professionnelle en lien avec le Logement et l'aménagement du territoire	1.781.782,01	0	0	1781,785,01	0	0	0	0	0	0	1.781.782,01	1.781.782.01	1.781.782,01
Projet 3.3 Vitrine aux Savoir-faire	724.352	464.345	260.007	0	145.005	125.782	0	270.787	319.340	134.225	0	453.565	724.352,00
Projet 3.4 Utilisation Rationnelle de l'Energie	195.370	154.159	36.711	4.500	65.324	15.121	744	81.190	88.835	21.590	3.756	114.180	195.370,00
Projet 3.5 Hygiène	140.000	0	0	140.000	0	0	0	0	0	0	140.000	140.000	140.000,00
Projet 3.6 BAPA	625.723	346.000	261.890	17.833	0	0	0	0	346.000	261.890	17.833	625.723	625.723,00
Projet 4.1 Aquisition de Logements à rénover et travaux de construction	2.500.000	0	0	2.500.000	0	0	878.785	878.785	0	0	1.621.215	1.621.215	2.500.000,00
6.1 Coordination	441.417	433.417	8.000	0	138.417	3.151	0	141.568	295.000	4.849	0	299.849	441.417
Total	7.821.782,01	2.585.252	767.563	2.687.214	610.484	168.108	903.914	1.682.506	1.974.768	599.455	3.565.082	6.139.305	7.821.810,01